PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ
L'ASSURANCE VOYAGE
CROIX BLEUE
286-BLEU
OU À LA BANQUE NATIONALE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

281-4707 19 SUCCURSALES
Lunetterie la Baie
Verres de contact À COMPTER DE 59$

• MONTRÉAL, MERCREDI 7 JUIN 1995 111e ANNÉE No 224 72 PAGES, 6 CAHIERS
Édition provinciale 60¢ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ennuagement en après-midi
max 26 / min 12
page S 16

Sports

4 | 3

page S 3

Vivre

Mini mini, le t-shirt!
page C 1

Girerd

Index

Annonces classées	
- immobilier	D10 à D14
- marchandises	D14 et D15
- emplois	D15 et E4
- automobile	E5 et E6
- propositions d'affaires	D4
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E3
- horaires-spectacles	E2
- télé-horaires	E2
- télévision	E1
Bandes dessinées	D12
Bridge	E6
Décès	E7
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	D10
Feuilleton	D14
Horoscope	D11
Le monde	B6 et B7
Loteries	A12
Mots croisés	D13 et S10
Mot mystère	D11
Opinions	B3
Politique	B1, B4 et B5
Publicité-marketing	D16
Têtes d'affiche	C7
Vivre	C1 à C6

Le ministre de la Santé vise à fermer le double de lits

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Les fermetures d'hôpitaux déjà annoncées à Montréal et à Québec pourraient n'être qu'une première étape dans le plan de réorganisation du ministère de la Santé. En dépit de l'immense controverse soulevée par son opération, Québec ne touche qu'à la moitié des lits, de courte durée en surplus, a révélé hier le ministre de la Santé, Jean Rochon.

Le débat s'est enflammé hier à l'Assemblée nationale, où il est devenu évident que le projet de loi 83 autorisant le ministre Rochon à fermer unilatéralement un hôpital sera au centre de la guerrilla parlementaire qui se jouera entre le gouvernement et l'opposition libérale d'ici l'ajournement de la fin juin.

Aux questions du député libéral de Robert Baldwin, Pierre Marsan, l'ancien directeur de l'Hôpital Sacré-Coeur, le ministre a reconnu que les coupures annoncées pour cette année correspondaient à 50 p. cent du nombre de lits jugés excédentaires.

Québec ferme 2000 lits à Montréal et environ 600 à Québec. « Toutes les études qui existent montrent que le surplus est de l'ordre de 4000 lits, a dit M. Rochon. Québec a choisi d'y aller tranquillement, sagement, à 50 p. cent de ce qui sera la possibilité de transformation. On va commencer par faire cela et quand ce sera fait, que cela fonctionnera très bien, on verra où on en est. »

Pour lui, le gouvernement a retenu un scénario très conservateur. « On ne peut pas se tromper en faisant 50 p cent de ce qui pourrait éventuellement, graduellement,

VOIR LITS EN A2

L'euthanasie reste un crime, conclut un comité du Sénat

Presse Canadienne

OTTAWA

Pour éviter que la légalisation de l'euthanasie ne donne lieu à des abus, « surtout envers les membres les plus vulnérables de la société », un comité sénatorial s'est prononcé, par une forte majorité, contre la modification du Code pénal en ce sens.

Selon le sénateur conservateur Gérald Beaudoin, cinq sénateurs sur sept recommandent que l'euthanasie demeure une infraction criminelle, mais proposent l'imposition d'une peine moins sévère lorsque ce geste est motivé par la compassion ou la pitié.

« Ça n'a aucun sens de donner la même sentence que l'on donnerait dans le cas d'un crime crapuleux », a expliqué M. Beaudoin hier au cours d'une conférence de presse.

Ainsi, le comité propose de créer une troisième catégorie de meurtre, le meurtre au troisième degré ou une infraction distincte d'homicide par compassion. Ces délits entraîneraient des peines moins sévères que le meurtre ou l'homicide involontaire.

À l'heure actuelle, les cas d'euthanasie non volontaire (les actes pratiqués sans qu'on connaisse les voeux du patient) entraînent des poursuites pour meurtre au premier degré dont la peine est l'emprisonnement à perpétuité, sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

Puisque l'euthanasie volontaire « suppose l'intervention d'un tiers » par rapport à l'aide au suicide, où « la personne qui meurt est le principal agent de sa mort », les sénateurs opposés à la légalisation de l'euthanasie formulent une objection supplémentaire.

Les sénateurs Gérald Beaudoin, Thérèse Lavoie-Roux, Mabel Deware, Eymar Corbin et Wilbert Keon font partie de ce groupe.

« Ces membres estiment qu'on ne pourra jamais établir des mesures de sauvegarde permettant de s'assurer du consentement libre et volontaire du patient, écrivent-ils. Or, de telles mesures sont essentielles pour prévenir les abus et empêcher une dérive vers l'euthanasie non volontaire. »

Le groupe majoritaire a tenu à établir une distinction entre l'euthanasie et les « pratiques légitimes » que sont l'interruption de traitement ou les traitements destinés à apaiser la douleur au risque d'accélérer la mort. Dans ce dernier cas, l'intention est d'apaiser la souffrance, alors que l'intention dans l'euthanasie est de causer la mort, fait-on valoir.

Le comité de sept sénateurs s'est également prononcé par quatre voix contre trois contre la légalisation de l'aide au suicide.

Comment, fait-on valoir, la société peut-elle sanctionner le recours à l'aide au suicide sans transmettre comme message que le suicide est une solution appropriée?

VOIR EUTHANASIE EN A2

Monsieur le maire...

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

L'ex-maire Jean Drapeau réconforte le maire actuel, Pierre Bourque, à l'occasion des funérailles du père de ce dernier, en présence de Jean-Guy Gagnon, directeur général du parti Vision Montréal. Les obsèques se sont déroulées à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, dans l'est de la métropole. M. Drapeau, 79 ans, entretenait une grande amitié avec M. Benoit J. Bourque, qui avait le même âge et qui est décédé vendredi dernier dans des circonstances tragiques. Le défunt avait été conseiller municipal dans l'administration Drapeau. Il fut également pompier à Montréal et directeur du service des incendies de Laval.

Des Casques bleus sont libérés

Le Canada compte participer à la force d'intervention

d'après AP, AFP, PC et Reuter

MALI ZVORNIK

Cent huit Casques bleus que les Serbes de Bosnie retenaient en otages ont été libérés la nuit dernière et remis aux autorités de Serbie.

Regroupés à Zvornik, dans l'est de la Bosnie, les soldats de l'ONU — Français, Britanniques, Ukrainiens et un observateur militaire de l'ONU espagnol — ont traversé à bord de deux autobus le pont sur la Drina, frontière naturelle entre la Bosnie et la Yougoslavie (Serbie et Monténégro), et ont gagné la bourgade yougoslave de Mali Zvornik.

Ils ont poursuivi peu après minuit, heure locale, leur route en direction de Novi Sad, dans le nord de la Serbie. Un convoi de voitures de police à gyrophare escortait les deux autobus.

À la sortie du pont, côté yougoslave, c'est le chef de la sécurité d'État de Serbie, M. Jovica Stanisic, chargé de l'opération d'avacuation, qui a indiqué à la presse le nombre de soldats de l'ONU libérés et leurs nationalités. Il n'a cependant fourni aucun décompte par nationalité.

À la question de savoir si le processus de remise en liberté des otages allait se poursuivre, M. Stanisic a répondu par l'affirmative, ajoutant: « dans les prochains jours ».

Interrogé sur ce que la partie serbe bosniaque avait obtenu en contrepartie, il a dit: « Je ne peux répondre à une telle question. Le rôle de la Serbie est d'aider à dénouer la crise des otages ».

Le convoi s'est ébranlé ensuite en direction de Novi Sad, chef-lieu de la province de Voïvodine, où vendredi dernier un premier groupe de 121 Casques bleus libérés avait été conduit pour une journée de remise en condition avant d'être transféré à Zagreb à bord de deux avions de l'ONU.

Les Serbes de Bosnie détenaient, avant la libération d'hier, 257 Casques bleus et observateurs de l'ONU, faits prisonniers à la suite des raids de l'OTAN le mois dernier.

De son côté, le Canada songe toujours à apporter sa contribution à une force d'intervention rapide qui sera chargée de la protection des Casques bleus en Bosnie.

Le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a déclaré hier que le gouvernement prendra une décision d'ici la fin de la semaine en ce qui a trait à la participation à cette force, que la France,

VOIR CASQUES EN A2

C'est dur d'être père!

CAROLE THIBAUDEAU

C'est difficile d'être père? Ça dépend. S'il faut en croire la sociologue Suzanne Garon, professeur à l'Université de Sherbrooke et conférencière hier au congrès des Sociétés savantes, tenu à Montréal, c'est moins difficile pour l'homme qui assume sa part des tâches conjugales.

« Les parents de jeunes enfants vivent souvent une détresse psychologique élevée, relate Mme Garon, en moyenne deux fois plus élevée que celle de la population globale, sur l'échelle de Ilfeld. C'est dur d'être parent et de travailler en même temps. Cela crée une tension énorme. »

Mais les pères et les mères ne sont pas malheureux pour les mêmes raisons. Alors que chez les mères, la détresse est reliée à des conditions de travail trop dures, par exemple un emploi précaire ou des horaires imprévisibles, c'est la vie familiale qui est difficile pour les pères, souvent mieux nantis sur le plan de l'emploi.

L'étude est effectuée par l'équipe de Mme Garon et celle de Louise Vandelac à l'Université du Québec à Montréal. Elle comptera un échantillon de 400 personnes vivant avec un ou des enfants de moins de 12 ans. Un volet préliminaire, effectué avec 200 personnes, permet cependant de dégager quelques conclusions.

« Les hommes sont beaucoup plus perméables qu'on le dit à l'atmosphère familiale, explique Mme Garon. Ils ont besoin, pour être heureux, que cela marche bien à la maison. Les deux premières années de l'arrivée de l'enfant sont particulièrement difficiles. C'est une étape de grande réorganisation. De plus, en cessant de pratiquer un loisir qu'ils aiment pour mieux se consacrer à leur famille, les hommes perdent une soupape affective importante. »

Selon les scientifiques, les jeunes papas qui ont besoin d'un support affectif ne le trouvent guère au travail. « Contrairement aux femmes, ils ne parlent pas beaucoup de leurs enfants et de leur vie familiale avec les collègues et les amis », souligne Mme Garon.

Les hommes, cependant, aiment beaucoup leurs enfants. Si on leur demande quel est le meilleur moment de la journée, ils répondent que c'est au retour du travail, quand leur petit les prend par le cou pour leur dire « je t'aime ».

« Les hommes ont parfois les larmes aux yeux en relatant cela, affirme Mme Garon. Et ils disent qu'avoir un enfant est essentiel pour leur vie émotive. »

Le drame pour ces hommes sensibles, c'est qu'une certaine idéologie se borne encore à les représenter uniquement comme des pourvoyeurs et qu'ils ne savent pas comment être pères.

Le secret d'une paternité heureuse semble pourtant relativement simple. « Les pères sans détresse sont ceux qui partagent les tâches familiales: changer les couches, préparer les repas, s'occuper de tout ce qui gravite autour de l'enfant. »

« Les hommes doivent prendre leur place dans la

VOIR PÈRE EN A2

La classe Astoria
Montréal ✈ Toronto
111,00$* l'aller simple
plus taxes
UN PRIX SÉDUISANT
514-ASTORIA ou 1-800-971-9000
Jusqu'au 30 juin 1995.
Votre prix moyen en achetant un aller-retour au prix régulier et en obtenant un autre aller-retour gratuitement.

Demain dans *La Presse*

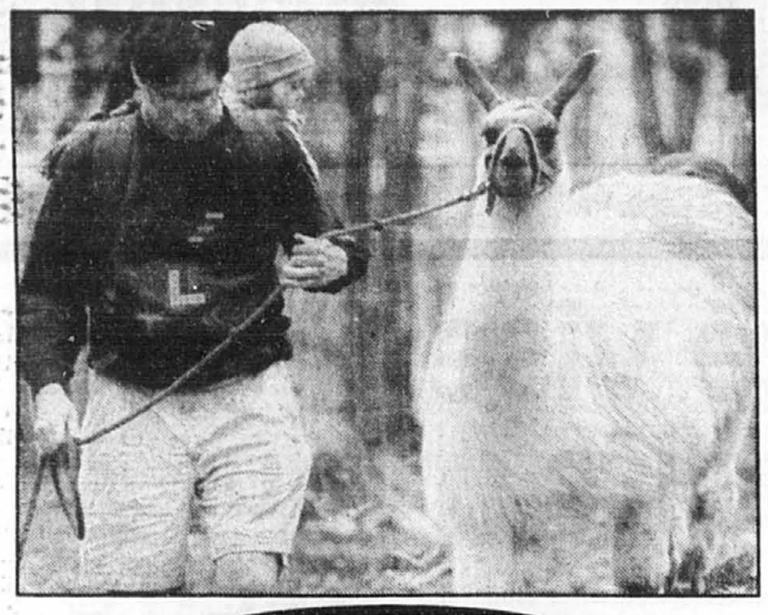

Sortir

Bourru, le lama?

■ Qui n'a pas éclaté de rire en voyant le pauvre capitaine Haddock se faire cracher au visage par un lama, pas très commode, dans un épisode de *Tintin*. Depuis, on a tendance à attribuer au lama le caractère bourru de sa célèbre victime. Mais n'en déplaise au capitaine, le lama est un animal doux et attachant. Quelques éleveurs, en Estrie et dans la région de Québec, proposent de paisibles randonnées avec ce seigneur de la montagne. Même le capitaine Haddock ne saurait y résister! À lire demain dans le cahier Sortir.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

❑ à Montréal: Centre des donneurs, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

❑ à Montréal-Nord: organisée par le club Richelieu La Bougade, en collaboration avec les pompiers, les policiers du district 45 et la Légion canadienne, aréna Henri-Bourassa, 12 000, boul. Rolland, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 450 donneurs;

❑ à Montréal: hôpital Santa Cabrini, hall d'entrée, 5655, rue Saint-Zotique, de 10 h à 16 h. Obejctif: 100 donneurs;

❑ à Montréal: Gaz Métropolitain, 1717, rue du Havre, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h. Objectif: 150 donneurs;

❑ à Sainte-Thérèse: La Banque de Montréal en collaboration avec le Centre culturel et communautaire Thérèse-de-Blainville, Centre culturel et communautaire, 100, boul. du Séminaire, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 150 donneurs.

Insolite

Avec ou sans feuille de vigne!

Associated Press

HONG KONG

■ Avec ou sans feuille de vigne? Telle est la question qui agite les amateurs d'art de Hong Kong où la statue de « L'Homme nouveau » d'un célèbre sculpteur britannique vient d'être déclarée indécente par un tribunal.

La statue en bronze de 2,4 mètres de haut de Dame Elizabeth Frink, achetée par une société immobilière de Hong Kong en 1993, est exposée dans le hall d'entrée de son siège, dans le quartier des affaires. Au début de l'année, la société a demandé au Tribunal de se prononcer après avoir reçu une plainte protestant contre une virilité jugée trop apparente. En attendant le verdict, une feuille de vigne en carton avait été placée sur la partie litigieuse.

Le tribunal s'est dit préoccupé par le fait que l'oeuvre puisse être vue par des jeunes filles et a estimé qu'elle devrait être exposée dans une galerie d'art, à l'abri des regards innocents.

Des amateurs d'art ont constitué un comité pour faire transporter la statue là où l'on pourra la voir sans feuille de vigne.

Question du jour

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

Devrait-on interdire les téléphones cellulaires aux concerts, théâtres, cinémas, restaurants, églises et autres endroits où la politesse la plus élémentaire exige le respect du voisin?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell — La Presse

L'augmentation du salaire minimum à 6,45 $ est-elle suffisante? À cette question posée hier, 56 p.cent des lecteurs ont répondu non.

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres	463
à quatre chiffres	6675

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR 23-3 — MERCREDI 7 JUIN 1995

Suite de la Une

LITS

Le ministre de la Santé vise à fermer le double de lits

avec le temps, être transformé », a-t-il indiqué.

Défendant son ministre, Jacques Parizeau a soutenu que pour éviter des problèmes juridiques, Québec devait avoir le droit de fermer unilatéralement une institution, même contre l'avis du conseil d'administration. « C'est un pouvoir de bons sens qui a manqué dans notre système, c'est un pouvoir de dernier ressort quand tout le reste a échoué, de faire aboutir un dossier dans l'intérêt public », a-t-il dit. Pendant des années, la direction de l'Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc a traîné le gouvenement en cour pour l'empêcher de fermer l'établissement (l'institution avait même eu gain de cause en Cour suprême contre Québec).

Rappelant que même le chef du Bloc québécois, Lucien Bouchard, a exprimé des réserves devant les fermetures d'hôpitaux — des propos qualifiés d'« émotionnels » par Jacques Parizeau, le chef libéral Daniel Johnson a réclamé une vaste consultation publique, en commission parlementaire, sur l'ensemble de cette opération. Pour M. Jacques Parizeau toutefois, ces consultations seront menées dans chaque région par les Régies régionales.

Pour le député Marsan, le leader parlementaire du gouvernement Guy Chevrette avait levé le voile sur les véritables intentions du gouvernement en soutenant, lors d'un débat en soirée à l'Assemblée nationale, qu'« il y aura des gestes beaucoup plus cruciaux (que la fermeture d'hôpitaux) à faire. C'est un premier pas ». « Néron chantait et jouait de la harpe pendant que Rome brûlait », a lancé de son côté le député de Westmount-Saint Henri, Jacques Chagnon.

Il faut comprendre que les compressions fort controversées actuellement en cours viennent de la décision du gouvernement de « geler » les dépenses de programmes pour l'année en cours. L'immense réseau de la Santé devra, pour boucler l'année, générer des économies de l'ordre de 500 millions. Or, pour l'an prochain, le budget Campeau ne parle pas seulement d'un gel mais bien d'une coupure de 500 millions pour l'ensemble des dépenses gouvernementales.

À tour de rôle, hier, les députés libéraux montréalais Pierre Marsan, Jacques Chagnon et Yvan Bordeleau ont soulevé des cas de fermeture d'hôpitaux dans la métropole, dans certains cas après que les administrations visées eurent fait approuver des propositions de réorganisation à long terme par la Régie régionale de Montréal.

Pour M. Rochon, les Montréalais seront mieux lotis en troquant des lits d'hôpitaux en surplus contre 2000 lits de soins de longue durée qui font défaut à la métropole actuellement. Québec injecte aussi 50 p. cent de plus en financement pour les soins à domicile, fait-il valoir.

Cette réorganisation des hôpitaux à Montréal est la suite logique de ce qui fut fait dans les années 1960, quand le gouvernement Lesage commença de concentrer une kyrielle de petites institutions dans des établissements plus importants, soutient le ministre. Avec les changements proposés pour Montréal, « les gens vont avoir accès à proximité à des services de grande qualité », a-t-il promis. ❑

EUTHANASIE

L'euthanasie reste un crime, conclut un comité du Sénat

Le rapport du Comité sénatorial spécial sur l'euthanasie et l'aide au suicide souligne que le taux de suicide est déjà inacceptable, particulièrement chez les jeunes autochtones.

« La décriminalisation aurait pour effet de banaliser la mort et de présenter celle-ci comme une solution aux problèmes », affirme-t-on d'emblée.

Le sénateur conservateur Wilbert Keon, un médecin d'Ottawa de renommée internationale, n'est pas de cet avis.

Préoccupé par la perte d'autonomie des patients affligés par des maladies irréversibles dont la souffrance ne peut être soulagée, le sénateur Keon s'est associé avec les sénatrices Joan Neiman et Sharon Carstairs pour réclamer la décriminalisation de l'aide au suicide. Cette exemption devrait toutefois être assortie de mesures de sauvegarde clairement définies, a-t-il fait valoir.

Sur un point, les sept sénateurs s'entendent.

Le comité recommande de ne pas toucher aux dispositions du Code pénal qui interdisent aux gens de conseiller le suicide.

Les sénateurs ont indiqué que leur tâche n'avait pas été facile mais qu'ils sentaient le besoin de déblayer le terrain à la lumière de jugements récents sur l'euthanasie et l'aide au suicide. La cause de Sue Rodriguez devant la Cour suprême du Canada, notamment, a fait couler beaucoup d'encre.

Le comité définit l'euthanasie comme « un acte qui consiste à provoquer intentionnellement la mort d'autrui pour mettre fin à ses souffrances ». On donne comme exemple l'injection d'une substance létale à une personne atteinte de sclérose latérale amyotrophique (SLA ou maladie de Lou Gehrig), la maladie dont était atteinte Sue Rodriguez. ❑

CASQUES

Des Casques bleus sont libérés

la Grande-Bretagne et les Pays-Bas sont en train de former.

« Nous avons donné des instructions à certains membres de notre état-major pour qu'ils tiennent des discussions sur le mandat, la façon d'opérer des militaires », a expliqué M. Ouellet.

Le Canada a d'abord refusé de faire partie de cette force, mais a reconsidéré sa décision lorsqu'il a été invité à y participer par ses alliés de l'OTAN le week-end dernier.

La force, dont les effectifs s'élèveront à 10 000 militaires, interviendrait pour empêcher des prises d'otages à l'avenir, pour ouvrir le passage aux convois humanitaires et pour faire en sorte que les cessez-le-feu soient respectés.

M. Ouellet a rappelé que le Canada ne participerait à cette force que si son commandement était confié aux Nations unies et pas aux pays qui possèdent des détachements sur le terrain en Bosnie. « Nous devons obtenir des assurances sur la façon dont cette force sera intégrée à la mission onusienne de maintien de la paix. » M. Ouellet a refusé de discuter des détails d'une éventuelle participation canadienne.

Le Canada a déjà commencé à sélectionner 2000 soldats qui seront peut-être chargés de protéger les soldats de la paix de l'ONU s'il devenait nécessaire de procéder à un retrait de Bosnie dans le cadre d'un plan appelé Opération Cobra.

À Paris, toujours à propos des otages, le premier ministre français Alain Juppé a mis en garde hier les séparatistes serbes bosniaques en affirmant que la France les tenait « directement et personnellement responsables du sort de chacun » des Casques bleus et observateurs militaires de l'ONU qu'ils retiennent encore comme boucliers humains.

La Grèce, pour sa part, dont la diplomatie balkanique est souvent observée d'un oeil suspicieux par ses alliés, récoltera sans doute les fruits de libérations possibles, qui feraient suite à une navette de deux émissaires entre Pale, lundi, et Belgrade, hier.

PHOTO REUTER

Le lieutenant Éric Dion, détenu en otage pendant sept jours par les Serbes bosniaques, vient de regagner la base canadienne de l'ONU à Visoko. Le lt Dion et son peloton faisaient partie d'un groupe d'une centaine de militaires de l'ONU qui ont été relâchés le 3 juin.

Athènes, qui entretient avec les Serbes des liens amicaux, facilités par une crainte commune de la Turquie, a dépêché ses ministres des Affaires étrangères et de la Défense et après leur rencontre avec le président Slobodan Milosevic hier soir à Belgrade, ils avaient dit « attendre des résultats positifs dans les prochains jours ».

Pour éviter tout renouvellement de l'humiliation actuelle pour leurs soldats de la paix, les puissances occidentales contribuant à la Forpronu ont haussé le ton et, samedi à Paris, ont décidé de mettre sur pied cette Force de réaction rapide (FRR) à laquelle pourrait participer le Canada.

S'adressant aux Serbes bosniaques avant l'annonce de la libération des 108 otages, Alain Juppé leur a demandé hier de « prendre conscience de l'impasse suicidaire où les conduit un comportement qui bafoue toutes les lois internationales et qui leur interdira, s'ils persévèrent, de réintégrer la communauté internationale ».

Le premier ministre français s'est félicité de la décision de créer la FRR, qui devrait compter près de 10 000 hommes en exprimant l'espoir que cette décision ne reste pas « un voeu pieux ».

Le ministre français de la Défense, Charles Millon, a réagi en brandissant pour sa part la menace d'un retrait des Casques bleus français si le Conseil de sécurité de l'ONU refusait d'approuver la création de la FRR.

Le chef de la diplomatie russe, Andrei Kozyrev, qui a vu hier à Londres Douglas Hurd, s'est dit finalement « quelque peu rassuré » sur la façon dont l'Occident envisageait sa FRR car son homologue britannique lui a affirmé que « tout est envisagé dans le cadre du présent mandat » de la Forpronu.

Hurd lui a indiqué que la FRR nécessiterait probablement une nouvelle résolution du Conseil de sécurité mais seulement pour permettre d'« accroître le plafond » des effectifs de l'ONU sur le terrain et non pour changer leur mandat en lui-même.

À Vitez, en Bosnie centrale, l'avant-garde de la FRR, la « Task Force Alpha » britannique, a commencé à s'installer dans le plus grand secret et on ne sait rien de son futur QG, de ses activités actuelles et à venir et l'ONU observe à son sujet le plus grand mutisme. ❑

PÈRE

C'est dur d'être père!

famille, pour leur propre bonheur. Dès qu'ils s'impliquent, ils retrouvent un équilibre. Malheureusement, des études récentes démontrent que les femmes assument encore en moyenne 1,8 fois plus que les hommes les tâches familiales. »

Un autre conférencier au même colloque, M. Michel Perreault, de la faculté des Sciences infirmières de l'Université de Montréal, a parlé de la paternité en milieu d'extrême pauvreté. L'extrême pauvreté est définie ici comme moins de 60 p. cent du revenu du seuil de la pauvreté de Statistique Canada. À Montréal, cela signifie environ 10 000 $ par année.

« Ces hommes souvent n'iront pas vers les ressources sociales existantes, affirme M. Perreault. Car ils ont peur d'être considérés comme des parents incompétents. » ❑

PHOTO REUTER

Il a fait 44 degrés

Un porteur d'eau fait des affaires d'or dans le vieux quartier de Delhi, dans le nord de l'Inde, où le mercure atteignait hier 44 degrés. Il fait encore plus chaud dans les États de l'ouest du pays, où la température oscille depuis plusieurs jours entre 45 et 50 degrés.

Bayer — Division des soins de la santé

vous invite

à passer un test de dépistage gratuit avec le glucomètre Élite au stand 210

L'Univers du diabète!

Premier salon mondial ouvert au grand public

HALL SUD, PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL (QUÉBEC)

Les 9, 10 et 11 juin 1995

ENTRÉE GRATUITE

SOIGNER, C'EST BIEN. PRÉVENIR, C'EST MIEUX.

Le début d'une guerre des cantines mobiles ?

L'assassinat d'un commerçant pourrait être relié à ses activités professionnelles

MARCEL LAROCHE

■ L'assassinat d'un commerçant indépendant de cantines mobiles, déchiqueté dans l'explosion de son véhicule piégé à l'explosif, pourrait-il être relié à une guerre de territoires dans cette lucrative industrie d'alimentation rapide ?

C'est à cette épineuse question que tentaient toujours de répondre les policiers de la section des homicides de la CUM, au lendemain du meurtre inexpliqué d'André Tremblay, copropriétaire d'une petite entreprise possédant trois cantines mobiles dans la région métropolitaine.

L'homme d'affaires de 42 ans a été tué sur le coup, vers 17 h 30 lundi, lorsque la camionnette qu'il conduisait a été soufflée par une puissante bombe, à l'angle de la place Marien et de l'avenue Marien, dans un quartier industriel de Montréal-Est.

L'engin explosif, composé de tuyaux et actionné par télécommande, avait été dissimulé sous la banquette du véhicule identifié à l'entreprise Cantine Tremblay.

La déflagration a été telle que la victime a été éjectée à travers le toit de la camionnette pour aller s'écraser dans la rue, parmi les débris éparpillés sur une trentaine de mètres.

L'autopsie pratiquée hier au laboratoire de médecine légale de Montréal a d'ailleurs confirmé que le malheureux a connu une mort instantanée, ayant eu les deux avant-bras complètement arrachés et le bas du corps réduit en charpie par le souffle de l'explosion.

Au cours de la journée d'hier, les sergents-détectives André Dupuis et François Chénier, des homicides de la police de la CUM, ont commencé à scruter le passé d'André Tremblay, à la recherche de tout indice pouvant expliquer sa mort.

Copropriétaire depuis une dizaine d'années avec son ex-conjointe, Denise Tremblay, de son entreprise, André Tremblay n'a jamais eu de démêlés judiciaires.

Et tous ses proches, parents, amis et compagnons de travail ne semblent pas savoir s'il a été victime de menaces.

Du côté policier, le lieutenant-détective Claude Lachapelle, officier responsable de la section des homicides à la CUM, a indiqué hier à *La Presse* qu'il était encore trop tôt pour relier la mort de Tremblay à ses activités professionnelles.

À ce stade de l'enquête, il est évident que ce commerçant a été victime d'un règlement de comptes dont le mobile reste nébuleux pour le moment.

La Cantinière

D'autre part, M. Pierre Racicot, directeur des communications et du marketing pour le groupe La Cantinière, a indiqué hier à *La Presse* que la victime de ce règlement de comptes n'était aucunement affiliée à cette entreprise regroupant quelque 400 cantines mobiles à travers le Québec.

Le porte-parole du groupe La Cantinière, qui possède le plus important réseau de cantines mobiles en Amérique du Nord, et dont le siège social est à Lachine, a dit qu'il existait une centaine de commerçants indépendants dans la région de Montréal.

« Certains de ces commerçants viennent à l'occasion s'approvisionner à notre division Déli-Chef qui possède des points de vente à Laval, Anjou, Lachine et Saint-Hubert, tandis que les autres achètent auprès des chaînes d'alimentation et du Club Price », a conclu M. Racicot.

La vive concurrence existant dans la lucrative industrie des cantines mobiles, et peut-être aussi une guerre de territoires pour l'exclusivité des services dans certains secteurs, sont autant d'avenues qui devront être scrutées par les policiers chargés d'élucider ce 21e meurtre perpétré depuis le début de l'année sur le territoire de la CUM.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Ogilvie : un an de grève

Les 116 employés syndiqués de la minoterie Ogilvie ont célébré hier en grande pompe un bien triste anniversaire en manifestant devant les locaux de l'entreprise dans le Vieux-Montréal, au 960 Mill. C'est en effet à pareille date l'année dernière qu'avait été déclenchée une grève générale afin de protester contre l'imposition d'une nouvelle convention collective. Respect de l'ancienneté et sécurité d'emploi sont au coeur du conflit, qui n'a guère affecté la production de farine de l'entreprise puisqu'elle fait appel à des briseurs de grève. Le syndicat ne cesse de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il adopte à son tour une loi anti-scabs.

Les SIDAC bien prêtes à s'occuper de la propreté... mais elles ne veulent pas voir les taxes augmenter !

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ Des représentants de Sociétés d'initiative et de développement des artères commerciales ont accueilli dans l'ensemble positivement l'idée de l'administration Bourque de leur confier tout le volet propreté des artères commerciales, mais ils sont plutôt opposés aux hausses de taxes.

« Nous sommes bien prêts à nous prendre en main et à donner un meilleur service à nos membres », a soutenu M. Luc Monette, directeur de la SIDAC La Promenade Fleury, en ajoutant toutefois que si la Ville veut hausser la cotisation des SIDAC, elle devrait en retour diminuer la taxe d'affaires ou éliminer la surtaxe sur les bâtiments non résidentiels.

Même son de cloche de la part de la SIDAC Plaza Saint-Hubert, dont la directrice Raymonde Cadieux ne demande pas mieux que de gérer le budget à cette fin. « Nous avons même embauché un concierge depuis quatre ans afin d'entretenir les trottoirs et laver les vitrines des commerces. Cela nous permet de garder propre notre artère, une fois que les cols bleus ont nettoyé le matin. Si on avait la possibilité de gérer notre budget, on ferait peindre la marquise de la Plaza car la Ville nous dit ne pas avoir le budget ni l'effectif nécessaires. »

Mme Cadieux met toutefois un bémol sur la hausse de taxes projetée. « Si c'est pour créer un fonds spécial pour l'amélioration des artères commerciales, il faudrait discuter des modalités et voir si ce fonds produirait des intérêts. C'est pourquoi il faudrait créer une table de concertation. »

Pour sa part, Mme Helen Toddy, de la Sidac Plaza Monk, estime que ce ne serait pas une bonne idée de confier la propreté aux SIDAC, en signalant que les artères commerciales ne se situent pas dans la même catégorie que les mails commerciaux, comme le mail Saint-Roch à Québec. De plus, elle souligne que l'exemple de New York est inapproprié puisque, dans cette ville, la question de la disposition des déchets pose un problème beaucoup plus grand. « À la Plaza Monk, nous n'avons pas de problème et c'est très bien nettoyé par la Ville », ajoute-t-elle.

Les représentants des SIDAC reconnaissent que la Ville a l'intention de se désengager à court terme de l'Opération Commerce dont le programme les assure d'une subvention de 33 % pour la restauration des devantures des édifices. En ce sens, ils avaient déjà commencé à discuter de solutions pour l'avenir.

En effet, les projets des quatre premières SIDAC doivent se terminer le 31 décembre 1995 tandis que pour les quatre autres plus récentes, le point de chute est le 31 décembre 1996.

L'EXPRESS DU MATIN

« BAVURE POLICIÈRE »

■ La Ligue des Noirs du Québec considère que la mort tragique de Martin Suazo, victime la semaine dernière d'un projectile provenant de l'arme d'un policier qui était en voie de le maîtriser après un vol à l'étalage, « est une bavure policière de trop ». Cet organisme estime que les policiers font un usage abusif de leurs armes. « Cette menace qu'ils laissent planer mène très souvent à des accidents », soutient la Ligue des Noirs, qui évoquait notamment hier la mort accidentelle de Marcellus François, il y a quelques années.

UN POLICIER EN BLESSE UN AUTRE

■ Singulier événement hier soir à Longueuil, où un policier qui poursuivait à pied l'auteur d'un hold-up a été heurté par le véhicule de l'un de ses collègues venu lui prêter main forte. Une première voiture de police était arrivée vers 22 h 30 sur les lieux du vol, un dépanneur situé au 2175, rue De Lyon. En apercevant les policiers, le voleur âgé de 22 ans a pris la fuite et a aussitôt été pris en chasse, à pied, par un des agents. Il a traversé une rue voisine et a alors été aperçu par le conducteur d'un autre véhicule de police qui a accéléré pour le rejoindre avant de finalement heurter, par mégarde, son poursuivant. Le policier a été blessé à la jambe et a dû être transporté à l'hôpital Charles-LeMoyne. Le suspect, quant à lui, a été arrêté un peu plus loin devant le 687, rue Didace. Un sac à dos contenant son déguisement ainsi qu'un revolver de calibre 45 magnum ont été retrouvés derrière le dépanneur. Il doit comparaître ce matin à Longueuil.

ENFANTS HANDICAPÉS

■ Les enfants qui séjournent au camp Papillon de la Société pour les enfants handicapés du Québec pourront désormais voguer sur le lac Pierre à bord du *Papillon flottant*, un superbe ponton dont la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec a financé l'achat au moyen de diverses campagnes menées par les clubs affiliés à travers le Québec. Le tout nouveau vaisseau pourra sillonner en toute sécurité le périmètre d'eau ceinturant la presqu'île qui abrite le camp Papillon.

FLEURIR MONTRÉAL

■ Les Montréalais ont jusqu'au 23 juin pour s'inscrire au concours *Fleurir Montréal*, en se procurant une fiche de participation dans les treize bureaux Accès-Montréal. On peut aussi remplir celles qui sont publiées jusqu'au 12 juin dans les hebdos de quartier.

SERGE NOËL SE DIT INNOCENT

■ Un polygraphiste de la Sûreté du Québec a déclaré hier que Serge Noël lui avait raconté être allé dans la cave chez son frère Camille pendant que le petit Eric Arpin était là, précisant toutefois qu'il n'avait rien fait à l'enfant. Le lieutenant Jacques Landry témoignait au procès de Serge Noël, 43 ans, inculpé du meurtre au premier degré de l'enfant de neuf ans survenu le 16 décembre, à Magog. Durant l'interrogatoire, l'accusé lui a dit qu'il n'avait pas tué l'enfant, que ce n'était pas de sa faute et que son frère Camille lui faisait peur. M. Landry a dit que Serge lui avait demandé de le faire passer à la 'machine à mensonge'.

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE

Bénéficiez, chez vous, d'une gamme complète de services et de soins de qualité.

À PARTIR DE 499 $/MOIS

Centre commercial et clinique médicale sur place.
Soins légers pour personnes en perte d'autonomie.

LA RÉSIDENCE Manoir Chomedey

NOUVEAU: Soins à domicile à la carte.

1000, BOUL. CHOMEDEY, LAVAL (QUÉBEC) H7V 3X8 682-6686

Une récompense de 10 000 $ pour retrouver le meurtrier d'Annie Brissette

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Postes Canada distribuera 25 000 posters portant la photo d'Annie Brissette et rappelant que Jeunesse au Soleil offre une récompense de 10 000 dollars à quiconque fournira des informations permettant l'arrestation de son meurtrier.

Ces posters seront distribués dans une partie du secteur Chomedey, à Laval, et placardés sur les autobus de la STL et au terminus montréalais de cette société.

directeur de la section des enquêtes criminelles de la police de Laval, Alain Saint-Onge, a déclaré que par cette opération il espérait toucher une personne qui aurait pu recevoir une confidence du tueur et qui serait prête à parler afin de recevoir la récompense.

Annie Brissette, une enseignante de 29 ans, a été abattue froidement le 17 avril dernier alors qu'elle venait de garer son automobile dans le garage souterrain de l'immeuble qu'elle habitait, au 3040, boul. Lévesque. Il était environ 20 h 30.

Pat Paterson, de Jeunesse au Soleil, a mentionné que c'est après avoir reçu un appel du lieutenant-détectice Serge Jacques, responsable de l'escouade des crimes graves, qu'il avait contacté quatre donateurs de Montréal qui avaient fourni les 10 000 $.

Avant de perdre conscience, Mme Brissette a eu le temps de dire que son agresseur mesurait environ six pieds et portait une casquette blanche.

Le lieutenant-détective Jacques a précisé que le sac à main de l'enseignante avait été retrouvé à une centaine de pieds du garage où elle a été tuée. Même si rien n'avait disparu, l'hypothèse du banal vol est toujours retenue.

Annie Brissette aurait résisté à son agresseur et c'est alors qu'elle aurait été atteinte par un projectile. Après avoir réussi à s'enfuir avec le sac à main, le meurtrier aurait paniqué et aurait lancé son butin.

Il s'en est fallu de peu pour que l'agression soit captée sur la caméra vidéo du concierge de l'immeuble. L'homme a vu arriver l'enseignante et par la suite, il a changé de circuit afin de regarder ce qui se passait dans une autre partie de l'immeuble.

Toute personne croyant posséder des renseignements pouvant aider les policiers est priée de communiquer avec le 662-4636 (police) ou avec le 842-6822 (Jeunesse au Soleil).

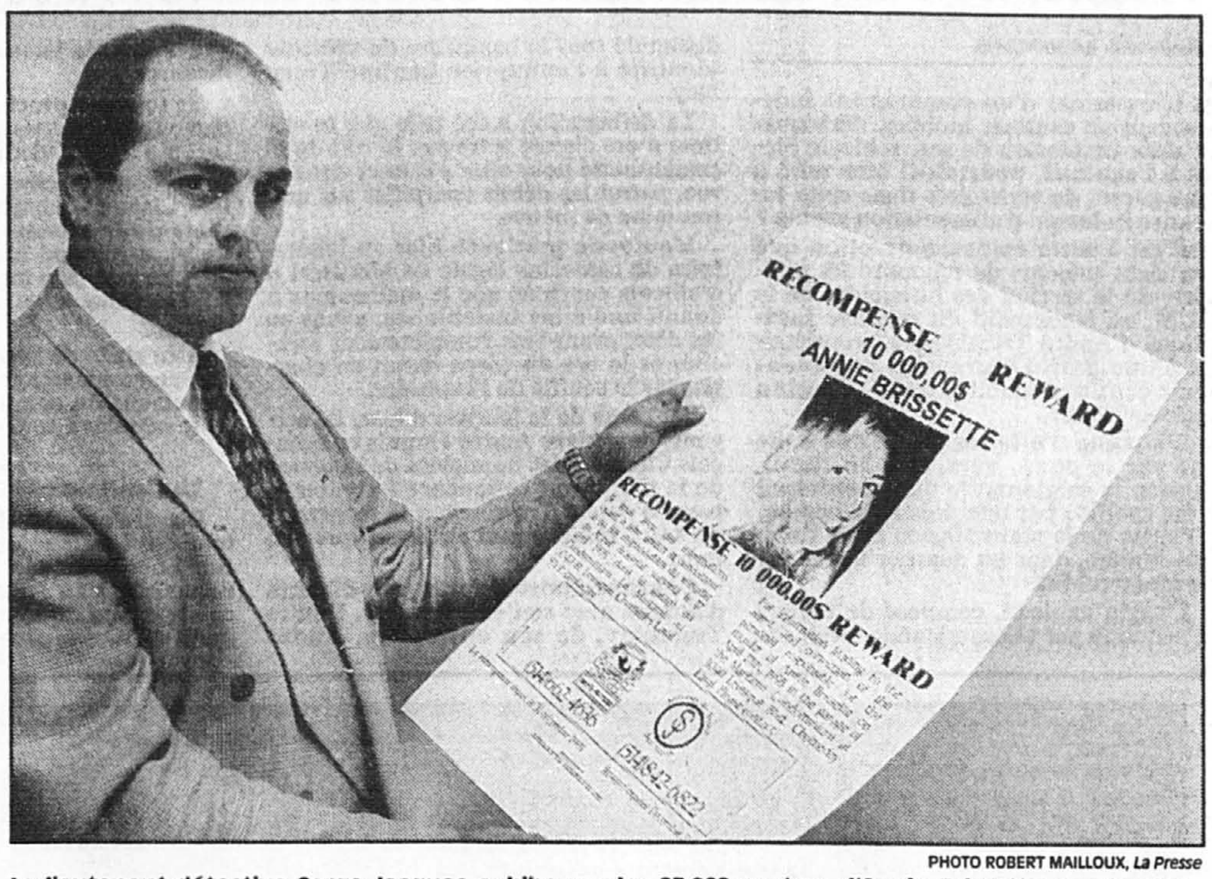

PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Le lieutenant-détective Serge Jacques exhibe un des 25 000 posters d'Annie Brissette que les facteurs distribueront.

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC

2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

Dodge Caravan/Plymouth Voyager 1995

Ensemble 24T
+ Deux coussins de sécurité
+ Poutres latérales de portes
+ Moteur V6 de 3 litres
+ Boîte automatique et traction avant
+ Porte-bagages
+ Radio AM/FM stéréo
+ Essuie-glace à balayage intermittent
+ Sièges pour 7 passagers
Et plus encore!

Climatiseur inclus
La seule mini-fourgonnette à vous l'offrir à ce prix!

20 635 $

17 895 $*

ou 279 $** PAR MOIS
Location, terme de 30 mois, versement initial de 2 127 $.

Plus que jamais, c'est le temps d'en profiter. Voyez-y!

Seule Chrysler vous offre des mini-fourgonnettes aussi bien équipées pour si peu.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.

Dodge Camions Dodge CHRYSLER

Plymouth Camions Dodge CHRYSLER

* Remise du fabricant incluse. Transport (810 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. **Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport, immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 ¢ le km. Offres d'une durée limitée. Détails chez le concessionnaire.

En bref

LA BIOSPHÈRE POPULAIRE

■ En fin d'après-midi hier, la Biosphère enregistrait 3104 visiteurs et on s'attendait à accueillir plus de 4 000 visiteurs sur le coup de 20 h hier soir. Ce qui, aux yeux du directeur exécutif, Robert Dubé, constitue un succès inespéré. Un prix d'entrée spécial à un dollar était offert au public visiteur pour souligner l'ouverture de cette nouvelle attraction touristique montréalaise.

MONTRÉAL AIDE PORT-AU-PRINCE

■ Montréal va contribuer à la reconstruction politique de Port-au-Prince. Un protocole d'entente a été signé hier par les maires Pierre Bourque et Evans Paul. Le maire de Port-au-Prince était de passage à Montréal pour conclure cette entente de collaboration. Il ne s'agit pas d'une aide financière, mais d'un support technique, a indiqué le bureau du maire Bourque. Des fonctionnaires de Montréal sont mis à la disposition du conseil de Port-au-Prince pour élaborer des modes d'administration. Montréal aidera également Port-au-Prince pour obtenir une aide financière des principales unions municipales canadiennes.

DÉCHETS SOLIDES

■ Une entreprise de Montréal, Rebut Canada, vient d'être condamnée à une amende totale de 6 600 $ pour avoir enfreint à plusieurs occasions le Règlement sur les déchets solides et la Loi sur la qualité de l'environnement. À trois reprises, entre le 30 septembre 1993 et le 21 avril 1994, l'entreprise a omis de prendre les mesures requises pour qu'un terrain de la rue Descartes, à Rivière-des-Prairies, soit libre de déchets en tout temps. De plus, à quatre occasions, entre le 18 mai 1993 et le 7 septembre 1993, cette entreprise a exploité, au même endroit, un système de gestion de déchets sans avoir obtenu du ministre de l'Environnement et de la Faune un permis à cet effet.

ÉTATS GÉNÉRAUX

■ Le Mouvement pour le droit à l'éducation, ainsi que neuf associations étudiantes, demandent au ministre Jean Garon de reporter d'un mois les consultations des organismes étudiants, afin de permettre leur participation à ce processus en cours. Ces associations soutiennnent que l'élaboration d'un mémoire, reflétant les opinions des étudiants, nécessite un large travail d'information et de consultation et qu'un tel exercice est impossible avec les restrictions qu'impose l'échéancier actuel des États généraux.

SIX HÔPITAUX SE REGROUPENT

■ Dans le cadre de la réorganisation des services de santé et des services sociaux sur l'île de Montréal, six hôpitaux communautaires et de réadaption visés par une fermeture ou une transformation imminente se sont regroupés officiellement hier pour fonder l'Alliance d'hôpitaux communautaires et de réadaptation, dont le porte-parole officiel est M. George R. Hendy, président du C.A. de l'hôpital Reddy Memorial.

Aucune enquête publique prévue sur la mort de Martin Suazo

MARCEL LAROCHE

■ Pendant que deux policiers de la CUM impliqués dans la mort violente de Martin Suazo sont en congé de maladie, le Bureau des coroners, à Québec, a indiqué qu'aucune enquête publique n'était prévue dans cette affaire.

À moins d'un revirement de situation inattendue, il appartiendra donc au docteur José Luis Labarias, coroner-investigateur de Montréal, de faire toute la lumière sur les circonstances entourant le décès de Martin Omar Suazo.

Tout en insistant sur le fait que l'enquête de la SQ sur cet incident se déroule normalement, François Houle, porte-parole du Bureau du coroner, a déclaré à *La Presse* qu'il n'y avait pas lieu d'ordonner une enquête publique dans ce dossier.

« Il faut cependant s'attendre à un délai d'au moins deux mois avant que le docteur Labarias étudie minutieusement les témoignages recueillis par les enquêteurs de la SQ et qu'il soumettre son rapport complet au coroner en chef, Me Pierre Morin », a précisé François Houle.

Du côté de la SQ, on a déjà laissé savoir la semaine dernière que le coup de feu qui a mortellement atteint Martin Suazo aurait été tiré accidentellement par un policier du poste 33 de la CUM.

Pris en chasse par des policiers alertés pour un vol qualifié commis mercredi dernier dans une boutique de vêtements de la rue Saint-Laurent, le jeune Montréalais d'origine péruvienne avait déjà été maîtrisé lorsqu'il a été atteint à la tête par un projectile d'arme à feu.

Transportée d'urgence à l'hôpital Royal Victoria dans un état jugé irréversible, la victime a été maintenue artificiellement en vie pendant plus de 24 heures avant que son décès ne soit officiellement constaté.

Au lendemain de ce drame, l'avocat lavallois Pierre Goulet, celui-là même qui représente la famille de Richard Barnabé, a reçu un mandat identique de la famille Suazo pour suivre cette affaire.

Me Goulet a déjà fait des représentations auprès du coroner en chef Pierre Morin, à Québec, pour qu'il ordonne une enquête publique sur les circonstances entourant la mort violente de Martin Suazo, tout comme il a réclamé du directeur Jacques Duchesneau, du SPCUM, la suspension ou la mutation à des tâches cléricales du policier impliqué dans ce drame.

PHOTO *L'Illustré*

Vingt-cinq des membres de l'OTS sont morts à Salvan, en Suisse, notamment le chef Jo Di Mambro, son fils Élie, et sa femme Jocelyne.

La tragédie de l'OTS aurait pu être évitée si...

ÉRIC CLÉMENT

■ Le fanatisme était si fort au sein de l'Ordre du Temple solaire que même lorsque la supercherie s'étalait devant eux, les membres de la secte refusaient de la voir.

Huit mois après la tragédie, qui a fait 53 victimes, un ex-membre de l'OTS décrit dans un livre comment l'initiateur de la secte, Jo Di Mambro, en escroquait les membres en leur vendant... du rêve et surtout des mensonges.

Le Suisse Thierry Huguenin aurait dû être la 54e victime du massacre. Il raconte dans *Le 54e*, paru aux Éditions Robert Lafont-Fixot, comment il a échappé à la mort et surtout comment il était tombé dans le piège tendu par Di Mambro.

Document exceptionnel sur la crédulité humaine, le livre détaille les raisons pour lesquelles 46 adultes et sept enfants ont péri les 4 et 5 octobre 1994 et comment plus de 560 personnes d'une dizaine de pays ont été bernées.

On comprend mieux comment Di Mambro et quelques acolytes, notamment le médecin belge Luc Jouret, ont réussi à « plumer » des personnes aveuglées par les talents de comédien de Di Mambro.

Di Mambro orchestrait de fausses apparitions de « maîtres » qui « dictaient » aux membres leur conduite. Il utilisait pour ce faire un complice et tout un attirail de masques, d'épées lumineuses, de miroirs et de commandes à distance.

Près de dix ans avant la tragédie, M. Huguenin découvre par hasard une épée qui a servi, lors d'une cérémonie nocturne, à déclencher « par un éclair » la grossesse d'une femme membre. Il découvre le truc : l'épée est prolongée par une ampoule électrique...

Il subit tout un choc : « Mon coeur cogne, mes jambes ne me portent plus, écrit-il. Je m'adosse au mur, et je me sens glisser jusqu'à me retrouver assis par terre. 'Non, ce n'est pas possible, me dis-je. Pas ça ! Ce n'est pas vrai...' Je me sens suffoquer, je voudrais fuir, trouver la force de fuir, mais à présent j'ai peur de Jo. C'est étrange comme brusquement cet homme me fait peur. »

Thierry Huguenin

Le lendemain, pourtant, M. Huguenin doute déjà de ce qu'il a vu. À plusieurs reprises ensuite, plusieurs membres de la secte, dont Élie, le fils de Di Mambro, vont découvrir les supercheries, sans réagir pour autant.

« Aux approches de l'an 2000, ce livre se veut un appel à la vigilance », écrit Thierry Huguenin, âgé de 45 ans. Se considérant comme un « rescapé d'une aventure spirituelle », il témoigne avec sincérité, sans esprit de revanche ni misérabilisme.

« Pour beaucoup, l'auteur de ces lignes passera pour un illuminé, pour un faible ou pour un lâche. La quête spirituelle est noble et légitime, mais tous se doivent d'être attentifs et n'oublient pas que trop d'escrocs tenteront de détourner leur foi à leur profit au risque de les broyer et même de les tuer. »

M. Huguenin raconte son enfance perturbée par la séparation de ses parents, son attirance précoce pour la Bible, son altruisme et son goût pour la vie communautaire.

Attiré par l'ésotérisme, il est dans la vingtaine quand il « voit » le Christ dans la rue, puis une croix prendre forme sur le front de sa grand-mère agonisante. Sa personnalité est ainsi un terreau fertile lorsqu'il rencontre, en 1978, Renée Pfaelher, une Suissesse qui lui parle de réincarnation et de « rêve éveillé » et lui présente Di Mambro un an plus tard.

Thierry Huguenin est subjugué par les dons de médium du Français entré chez les Templiers en 1971. Commence alors sa descente aux enfers. Il rencontre « une famille » mais aussi une discipline de fer à laquelle il va se plier : gymnastique spirituelle dans la neige au petit matin, versement de la totalité de ses revenus, disparition de l'intimité familiale, travaux ménagers et agricoles obligatoires, etc.

Comme pour d'autres membres, Di Mambro va le séparer de sa femme puis de ses enfants, pour créer des « couples cosmiques ». M. Huguenin ne bronche pas. « Nous nous éloignons l'un de l'autre, écrit-il, en parlant de sa femme. Nous en sommes conscients, je crois, mais nous sommes prisonniers du système, incapables d'un sursaut. »

En mai 86, Thierry Huguenin vient à Sainte-Anne-de-la-Pérade, au Québec, où l'OTS a une « maison de survie ». Le chef québécois de l'OTS, Robert Falardeau (Albert Château dans le livre), alors fonctionnaire au ministère québécois des Finances, le traite comme un valet et l'agresse physiquement. Jo Di Mambro envoie alors Huguenin dans une autre maison de survie, près de Toronto.

Il est peu question des membres québécois de l'OTS dans le livre. Falardeau est présenté comme « un homme susceptible », « très attentif au respect qu'on lui témoignait ». Jo Di Mambro décide que Falardeau est la réincarnation d'un scribe égyptien, « unique témoin de la métamophose d'Akhénaton en lumière, dans sa crypte secrète de Louxor »...

Dans les dernières années, Jo Di Mambro parle du prochain « transit » des membres. « L'hiver 86 s'achève dans l'attente de l'apocalypse », écrit Huguenin. En 1992, Di Mambro parle du Clos de la Renaissance, une propriété située en France, comme étant « le dernier sanctuaire ». « De là, nous partirons tous un jour pour Sirius via Jupiter », annonce Di Mambro aux membres réunis.

Le document de Huguenin se veut un avertissement « pour que jamais un tel drame ne se reproduise ». Pour lui, la tragédie est une « atroce parodie » du sacrifice de 54 templiers brûlés vifs en France le 12 mai 1310 pour ne pas avoir renié leur foi. « Dans la folie de leur esprit malade, Jo Di Mambro et Luc Jouret voulaient qu'ils soient cinquante-quatre. Le cinquante-quatrième, c'était moi. »

Un cocktail mortel de médicaments

ÉRIC CLÉMENT

■ Les 25 membres de l'Ordre du Temple solaire trouvés dans le chalet suisse de Salvan étaient déjà morts empoisonnés avant l'incendie : ils ont succombé à un mélange de somnifère, de morphine et de curare.

L'inspecteur Patrice Gex, de la police du Valais, a confirmé à *La Presse* hier l'information parue dans le quotidien de Lausanne, *24 Heures*, selon laquelle les trois médicaments absorbés sont de l'hypnovel, du fentanyl et du norcuron.

Joint au téléphone en Suisse, le professeur Thomas Krompecher, de l'Institut de médecine légale de Lausanne, qui a dirigé les analyses des corps, explique que les deux tiers des rapports ont déjà été remis aux enquêteurs.

L'hypnovel est un puissant somnifère contenant du midazolam qui exalte l'aptitude à être influencé par une idée, le cerveau acceptant plus facilement toute suggestion.

Les membres de l'OTS auraient ainsi été plus réceptifs à se faire injecter du fentanyl, un dérivé de la morphine extrêmement puissant qui permet de moins ressentir la douleur. Quant au norcuron, « une sorte de curare », selon Thomas Krompecher, il a une action paralysante sur les muscles et entraine l'asphyxie.

Les victimes auraient absorbé de si fortes doses de fentanyl et de norcuron qu'un seul de ces deux produits aurait suffi pour déclencher la mort, qui a dû être rapide.

Il est impossible de savoir qui a administré le « cocktail mortel ». Mais parmi les victimes figuraient deux infirmières, Fabienne Noirjean, de Suisse, et Cécile Germain, du Québec, de même qu'une anesthésiste originaire de Martinique, Line Lheureux, qui travaillait à l'hôpital de Carpentras, en France.

Rappelons qu'à Salvan se trouvaient cinq des neuf Québécois décédés en Suisse, le 5 octobre 1994, lors de la tragédie, soit Jean-Pierre Vinet, sa compagne Pauline Lemonde, Martin Germain et son épouse Cécile, et Carole Cadorette.

C'est aussi là que sont morts le chef de l'OTS, Jo Di Mambro, sa femme Jocelyne, sa première maîtresse Dominique Bellaton et la fille qu'ils avaient eue ensemble, Emmanuelle, de même que sa dernière maîtresse, Maryse Severino, et le gourou Luc Jouret.

NOTRE VENTE MI-SAISON
VENTE
1/2
Prix
SUR TOUTE LA MARCHANDISE
TOUT TOUT TOUT
BEDO
TOUT TOUT TOUT
CETTE SEMAINE SEULEMENT
ÇA NE POUVAIT PAS ARRIVER À UN MEILLEUR MOMENT!
1/2 PRIX SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE
MODE POUR HOMMES ET FEMMES
4228, ST-DENIS, MONTRÉAL • 490, CHABANEL EST, MONTRÉAL • (VAN HORNE SHOPPING CENTRE) 4819, VAN HORNE, MONTRÉAL • 933, STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL • (PLACE VERSAILLES) 7275, SHERBROOKE EST, BUR. 132, MONTRÉAL • (PROMENADES ST-BRUNO) 207, BOUL. DES PROMENADES, ST-BRUNO • (CARREFOUR LAVAL) 3035, BOUL. LE CARREFOUR, BUR. A24, LAVAL • (PLACE VERTU) 3131, CÔTE-VERTU 2619B, ST-LAURENT • 3706, ST-LAURENT, MONTRÉAL • (CENTRE FAIRVIEW) 6815, TRANSCANADIENNE, POINTE-CLAIRE • (CENTRE POINTE-CLAIRE) 313, BOUL. ST-JEAN, POINTE-CLAIRE

LINCOLN
L'AUTHENTIQUE

CONTINENTAL 95 À partir de 47 297$

MARK VIII 95 À partir de 47 211$

TOWN CAR 95 À partir de 41 496$
50 VOITURES DE COURTOISIE
Circuit MERCURY
SERVICE OUVERT JUSQU'À 2 H 30
6300, HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

L'arrestation de Barnabé n'a pas été un « chef-d'oeuvre »

Selon un expert de la défense, les policiers ont mêlé les étapes en appliquant les techniques d'intervention dans la cellule

YVES BOISVERT

■ Un expert de la défense est venu dire au jury hier que la façon des cinq policiers de maîtriser Richard Barnabé « n'était pas un chef-d'oeuvre d'intervention ».

M. Ronald Bélanger, 42 ans, enseigne l'intervention physique et tactique aux apprentis policiers du Québec depuis 17 ans, à l'Institut de police de Nicolet.

Il témoignait à la demande de la défense, au procès de Louis Samson, Pierre Bergeron, Michel Vadeboncoeur, André Lapointe et Manon Cadotte, accusés d'avoir commis des voies de fait graves aux dépens de Richard Barnabé le 14 décembre 1993, pendant qu'ils le maîtrisaient dans une cellule du poste de police 44, dans le nord de Montréal.

Après avoir donné plusieurs détails sur les différents types d'intervention des policiers, M. Bélanger a été appelé par l'avocate de Michel Vadeboncoeur, Élise Groulx, à formuler une « opinion générale sur la nuit du 14 décembre ».

« Je ne considère pas cette intervention comme un chef-d'oeuvre », a répondu le témoin.

M. Bélanger a expliqué que les policiers ont péché de deux manières. D'abord, il n'y a eu aucune concertation entre eux, tant à Laval que dans la cellule. « Il est important que chacun sache quel est son rôle ; si on n'a pas le temps de se concerter, il faut être habitué à travailler ensemble », a-t-il dit.

Deuxièmement, « des étapes se sont chevauchées » dans l'intervention dans la cellule.

Le policier Louis Samson

On enseigne en effet aux policiers de procéder par étapes. D'abord, contrôler le détenu. Ensuite, lui passer les menottes. Immédiatement après, vérifier ses signes vitaux. C'est par la suite qu'on peut le fouiller s'il est récalcitrant. Les policiers ont mêlé ces étapes, a-t-il dit.

« Il me semble clair qu'ils (les cinq accusés) ont tenté d'appliquer les techniques enseignées à Nicolet, mais ils ne l'ont pas fait avec concertation, ni avec une très grande efficacité », a-t-il opiné. Cela, indépendamment du résultat, c'est-à-dire le fait que M. Barnabé soit dans un coma irréversible.Il est vrai, a ajouté M. Bélanger, que les chefs-d'oeuvre d'intervention ne se rencontrent que dans les salles de cours.

M. Bélanger a en outre dit que la technique utilisée par les policiers, la maîtrise au sol en position ventrale, était la bonne. Elle est sécuritaire et efficace pour limiter les mouvements. L'ennui, c'est qu'elle donne l'apparence d'une utilisation de force excessive, puisque les policiers se mettent à cinq ou six pour la faire (un à la tête, un à chaque bras, un aux hanches, un ou deux aux pieds, comme les accusés).

En outre, depuis septembre 1992, on l'enseigne de façon plus prudente, car elle comporte des dangers. On dit par exemple aux policiers de ne pas exercer une pression sur le thorax du détenu (le genou sur l'omoplate).

On a noté des cas d'« asphyxie positionnelle » chez des détenus ainsi maîtrisés. Il y a eu « beaucoup de décès » aux États-Unis, notamment. On essaie maintenant d'être plus prudent, a-t-il dit, même si cette technique est encore considérée « la plus sécuritaire ».

Les accusés, tous d'anciens élèves de M. Bélanger, ont été formés avant 1992.

En contre-interrogatoire, M. Bélanger a admis n'avoir aucun cas à soumettre où une personne décédée en étant ainsi maîtrisée n'était pas sous l'effet de la drogue (souvent la cocaïne) ou que ses poings et ses poignets n'étaient pas attachés ensemble, arquant son dos.

Lettre à Parizeau

En matinée, Louis Samson, le cinquième accusé, a complété son témoignage. Il dit qu'au moment critique, quand Barnabé a perdu connaissance, Manon Cadotte était debout dans la cellule, ou dans le bloc cellulaire (elle dit avoir quitté avant). Son témoignage corrobore par ailleurs sur les points essentiels celui de ses coaccusés.

Contre-interrogé par Me Jean Lortie, du ministère public, Samson a dit que le détecteur de métal (il y en avait un dans le poste) n'a jamais été utilisé sur Barnabé.

« Est-ce qu'il y a un intérêt certain chez vous à miner la crédibilité de Manon Cadotte, entre autres pour la contredire quand elle dit avoir vu des objets appartenant à Richard Barnabé sur le comptoir, à 4 h 40 ? (suggérant une fouille préliminaire dont aucun accusé n'a parlé) » a également demandé Me Lortie, incisif.

« Je ne veux pas la contredire, je veux dire la vérité », a répondu Samson, calme.

Samson a par ailleurs reconnu avoir écrit une lettre au premier ministre, environ un an après avoir été suspendu sans solde (le 14 janvier 1994).

« Personne n'a cru ce qu'on disait. Un enquêteur disait qu'il n'y avait aucune autre explication de l'état de Richard Barnabé que le fait qu'il ait reçu des coups. Les médias se sont acharnés de façon pour le moins calomnieuse. Je ne pouvais plus le supporter. Je n'ai pas trouvé d'autre moyen que de m'adresser aux plus hautes instances », a expliqué le policier.

L'expert médical de la défense, le Dr Léon Dontigny, 56 ans, un chirurgien cardiaque et traumatologue, a par ailleurs émis une nouvelle hypothèse pour expliquer les trois doubles fractures des côtes sous le bras droit de Barnabé.

Nouvelle hypothèse

Selon lui, ce n'est pas dans la cellule, par une pression du genou, que cette blessure a été infligée à Barnabé. Elle résulterait plutôt de la chute que Barnabé a faite dans l'entrée asphaltée de son frère. Vadeboncoeur et Bergeron ont suivi Barnabé dans sa chute et sont tombés sur lui. En même temps, Barnabé s'est fracturé le nez et un sinus, tombant face la première.

Le Dr Mark Angle, qui a traité Barnabé à l'Institut de neurologie, avait dit qu'une pression « énorme » avait dû être appliquée sur le dos de Barnabé pour créer ces fractures. Il avait précisé que, vu l'absence d'ecchymose, ces fractures ne résultaient pas d'un coup, mais plutôt d'un « poids » appliqué, d'une force. Il avait aussi souligné qu'il s'agit d'une des blessures les plus douloureuses qu'on puisse subir.

Si elle est survenue à Laval, comme le croit le Dr Dontigny, Barnabé l'a endurée pendant près d'une heure. Certains témoins ont cependant déclaré que Barnabé ne réagissait pas à la douleur.

Le Dr Dontigny a dit que la perte de conscience et l'arrêt cardiaque sont en grande partie dus à l'état d'agitation de Barnabé, qui vivait un désordre psychiatrique quelconque (épisode psychotique, a-t-il suggéré).

Cette agitation faisait qu'il avait besoin de plus d'oxygène. Or, étant en position ventrale dans la cellule, pendant qu'on le maîtrisait, son diaphragme ne pouvait s'étendre au maximum, l'abdomen étant comprimé. L'oxygène vint à manquer, entraînant une perte de conscience (le cerveau étant l'organe le plus vulnérable au manque d'oxygène), puis le coeur s'est « déprimé » et a flanché.

Le médecin poursuit son témoignage ce matin.

Que faisait donc le directeur Jean-Pierre Auger ?

■ Tous les accusés, sans exception, ont dit qu'ils avaient connaissance de la présence d'un haut gradé du Service de police de la CUM dans le poste 44, pendant qu'ils maîtrisaient Richard Barnabé. Plusieurs autres témoins ont également signalé sa présence.

Il s'agit de Jean-Pierre Auger, directeur, qui a été décrit par un témoin comme le plus haut gradé du service de police au moment des événements (le 14 décembre 1993), le chef Alain Saint-Germain n'étant plus en fonction.

Auger, apparemment, est arrivé au poste après la poursuite, et a été présent pendant tout l'épisode de la maîtrise. L'homme n'a pas été appelé à la barre et son rôle est demeuré discret pendant cette nuit tragique.

Selon le policier Louis Samson, Auger est resté dans le bureau du lieutenant Pohu tout le temps qu'a duré la maîtrise. « Il ne s'est jamais retourné, il n'a jamais voulu s'impliquer », a dit Samson, hier.

Que faisait donc le directeur Auger ?

DEUX FOIS MIEUX!

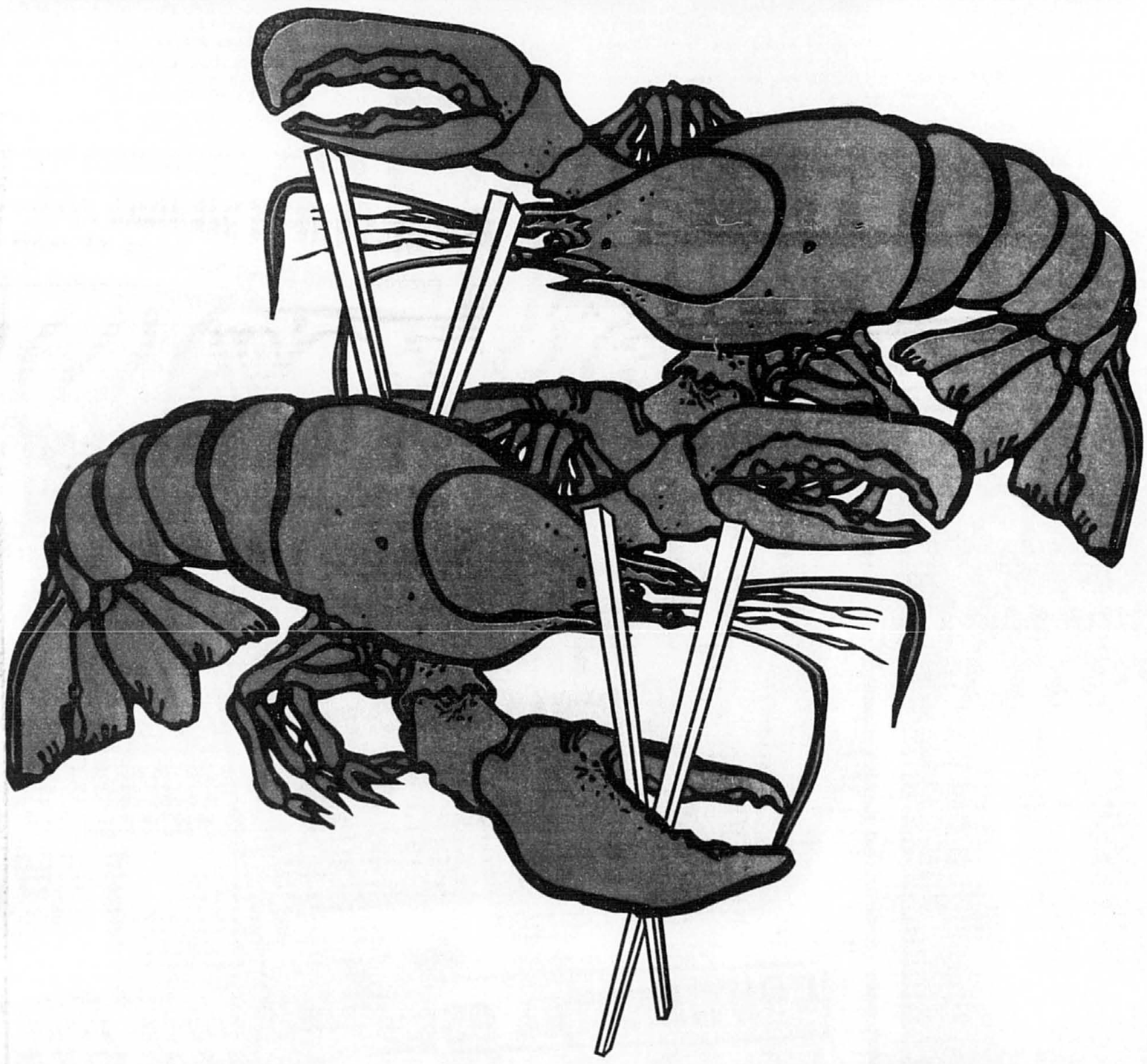

Deux homards irrésistibles et le fameux buffet Bill Wong.

Vous avez envie de homard?

Du homard frais du Nouveau-Brunswick, tendre et délicieux, livré tous les jours... Succombez à la tentation. C'est un petit péché, et à bon prix chez Bill Wong. Deux irrésistibles homards du Nouveau-Brunswick et le fameux buffet Bill Wong.

Les tout nouveaux plats sur gril et au wok

Faites votre choix: steak, poitrines de poulet, crevettes, légumes frais, nouilles, et même vos sauces! Puis admirez le chef qui fera sauter les aliments devant vous, dans un wok brûlant. À la Wong, les nouveaux plats sur gril et au wok, avec service à volonté, sont compris dans notre fameux buffet.

Bill Wong, le bon choix à tout coup!

BILL WONG

4 restaurants pour mieux vous servir

5666, rue Sherbrooke Est, Montréal (près du stade) 256-1694

7965, boul. Décarie, Montréal (coin rue Ferrier) 731-8202

1595 boul. des Laurentides, Laval (coin boul. St-Martin) 668-8221

5668 International Drive, Orlando, Floride (10 min de Disney World) (407) 352-5373

60365-519

Simplement parce qu'ils sont abonnés à *La Presse*, ces chanceux recevront un exemplaire de la captivante biographie de Marlon Brando, publiée aux Presses de la Cité, une valeur de 39,95 $

Voici les chanceux d'aujourd'hui

Mme Fauteux de Montréal	no 210100F00
Mme Desormeaux de Repentigny	no 210600D34
Mme Beauregard de Saint-Pie	no 210657B21
Mme Themens de Montréal	no 210699T04
M. Charles de Mascouche	no 210705C11
M. Vignola de Saint-Hubert	no 224333V01
Mme Ouellette de Montréal	no 229855O01
Mme Wilhelmy de Montréal	no 237574W00
Mme Delage d'Outremont	no 241077D00
Mme Dumont de Boisbriand	no 243019D02
Mme Labelle de Sainte-Thérèse	no 243042L03
Mme Roy de Vaudreuil	no 244309R00
Mme Rivest de Lorraine	no 248150R02
M. Demers de Montréal	no 210100D04
Mme Blanchard de Montréal	no 218320B07

Jusqu'au 10 juin, nous publierons quotidiennement les noms de 15 gagnants abonnés à *La Presse* qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 2 996,25 $.
Les règlements du concours sont disponibles à *La Presse*.
Un délai de trois semaines peut s'écouler avant la réception des prix.

Pour participer, il suffit d'être abonné à

La Presse

285-6911

L'Institut Armand-Frappier réclame pour Laval une université scientifique

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Dans son mémoire déposé hier devant la Commission des états généraux sur l'éducation, l'Institut Armand-Frappier réclame pour Laval une université scientifique et technologique.

On explique que l'Institut Armand-Frappier, une constituante de l'Université du Québec, est une institution de formation de chercheurs, de recherche, de développement et de transfert technologique.

Actuellement, l'Institut a 40 professeurs, 20 stagiaires postdoctoraux et 120 étudiants de maîtrise et de doctorat dans les domaines de l'immunologie, de la microbiolgie appliquée, de la virologie et des sciences bio-médicales connexes.

Donc, selon ses dirigeants, il ne manque que la création d'un premier cycle pour que l'Institut devienne une université scientifique et technique autonome. « Cette université de caractère original et scientifique, précise-t-on, pourrait s'inscrire comme une université de pointe dans le réseau universitaire québécois. »

Les promoteurs de ce projet sont d'avis qu'à des coûts très faibles, Laval peut avoir son université en s'appuyant sur ses nombreux acquis : l'Institut Armand-Frappier, le collège Montmorency ; un service de biologie expérimentale ; le parc scientifique ; le partenariat avec les entreprises et un incubateur d'entreprises dans les biotechnologies.

Fusions souhaitées

Une trentaine de mémoires ont été déposés lors du passage des commissaires dans Laval. Parmi eux, il y a celui du cégep Montmorency qui soutient que, pour arriver au virage éducatif qu'envisage le Québec, il va falloir promouvoir un cadre scolaire adapté aux réalités actuelles de la clientèle étudiante ainsi que les conditions qui motivent l'élève et valorisent les études.

Pour sa part, le Syndicat des enseignants des Mille-Îles croit que pour réaliser des économies tout en augmentant la qualité de l'enseignement, il faut la volonté politique de fusionner les commissions scolaires de moins de 5000 élèves, de cesser le financement du secteur privé et de prioriser le secteur public.

Un enseignant, Claude Dion, a déposé un mémoire personnel portant sur l'enseignement du français au primaire et au secondaire. Il est d'avis que la lanque française est en situation d'urgence dans les écoles. « Après 10 et 12 ans à l'école, dit-il, l'élève québécois ne sait pas écrire. Pourquoi en sommes-nous rendus là ? Parce que nous avons une approche irréaliste de l'enseignement du français et parce que les élèves me sont pas soumis à des examens sérieux. »

Quant au directeur de la Commission scolaire Laurenval, Scott Conrod, il écrit que les articles de la loi 101 obligeant les immigrants des États-Unis et des pays du Commonwealth à recevoir leur instruction en français, amèneront la disparition de la communauté anglophone du Québec. Il affirme qu'on doit considérer un accès accru au droit à l'enseignement en anglais.

Il faut resserrer les exigences du français

GEORGES LAMON

■ Au Cégep de Saint-Hyacinthe — comme dans bien d'autres collèges — 40 p. cent des étudiants qui viennent du secondaire, sont mal préparés pour entreprendre leurs études collégiales. Et que dire du français ? Cette année dix groupes d'étudiants ont dû suivre des cours de rattrapage pour essayer d'atteindre la note de réussite de 64 p. cent imposée au collège. Leur note moyenne s'élevait à 58,4 p. cent.

C'est pourquoi Françoise Richer, une enseignante qui a présenté hier le mémoire du collège en compagnie du directeur général, Serge Cloutier, à la Commission des états généraux sur l'éducation, à Longueuil, estime que le « besoin de resserrer les exigences en français est devenu un problème majeur ». À son avis, depuis des années on a confondu accessibilité et réussite.

Si le collège se retrouve aujourd'hui devant le constat d'échec en français écrit, elle considère qu'il s'agit d'une responsabilité qui doit être partagée par tout le monde. « La maîtrise de la langue, a-t-elle insisté, est intimement liée à la formation de la pensée. »

Il faut malgré tout, selon elle, que l'enseignement collégial se poursuive dans sa forme actuelle, d'autant que les collèges ont fait leurs preuves.

De son côté, l'Association des professeurs de Lignery, qui regroupe 1600 enseignants, a préconisé que les enseignants redeviennent « les maîtres d'oeuvre de l'ensemble de la pédagogie ». Elle estime qu'il va falloir développer des programmes et alléger la tâche des enseignants pour leur donner une certaine autonomie.

Sa présidente, Ève Martel, déplore la profusion des mesures, la surabondance des objectifs et sous-objectifs, des encadrements, des règlements et des diktats du ministère de l'Éducation et des commissions scolaires. « Le mouvement d'intégration de la fin des années 1980 a été une erreur, a noté Mme Martel. Les désirs de pouvoirs locaux ont primé sur la qualité des services à offrir. »

La Commission scolaire de Brossard, qui compte 6500 élèves provenant de 75 ethnies, prône une décentralisation des pouvoirs du ministère vers les commissions scolaires et les écoles. « Les commissions scolaires ne méritent-elles pas une plus grande confiance de l'État, s'est demandé son porte-parole, Guy Langevin.Ne sont-elles pas le reflet de la communauté ? Elles devraient donc avoir assez d'autonomie pour assumer leur rôle en éducation. »

Au cours de ces deux journées d'audiences publiques à Longueuil, certains constats sont revenus souvent. D'abord les enseignants se plaignent de n'être que des exécutants soumis à la bureaucratie et la technocratie — une entrave majeure à l'activité pédagogique. On note aussi le besoin pour les élèves de devenir des citoyens responsables, et la valorisation des études.

Enfin, Alliance Québec a déploré le fait que les jeunes anglophones soient contraints de quitter le Québec à cause d'un programme de langue seconde inapproprié.

« Si le système anglophone doit survivre, a indiqué Mme Margaret McKeown, il est impératif qu'il puisse bénéficier de commissions scolaires linguistiques. »

21ième Anniversaire
Antiquités Bonaventure
8-11 juin, 1995

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL

Jeudi,	8 juin	11 h - 22 h
Vendredi,	9 juin	11 h - 22 h
Samedi,	10 juin	11 h - 18 h
Dimanche	11 juin	11 h - 18 h

Adultes 6,00 $ • Âge d'or 5,00 $ • Enfants 1,00 $

Une réalisation Obsession Antiques Ltée
(514) 933-6375

Climatiseur sans frais avec une voiture qui vous donne des frissons.

Berline Acura Integra RS avec climatiseur sans frais supplémentaires

La berline Integra RS 1995 a été conçue afin de stimuler tous vos sens. De son fougueux moteur 1.8 litre DACT de 142 ch à la tenue de route stable et précise de sa suspension indépendante à double fourchette. La RS met en vedette une chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette, lève-glaces, serrures et antenne électriques, deux coussins pneumatiques (SRS), l'Assistance routière pour trois ans et plus encore. Le tout à compter de 20 195 $ PDSM*. Et maintenant, pour un temps limité, la RS vous est offerte avec un climatiseur sans frais supplémentaire. Alors rendez-vous au plus vite chez votre concessionnaire Acura pour une affaire qui ne vous laissera pas froid.

* Transport, préparation, taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus.

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

LUCIANI
4040, Jean-Talon Ouest
Montréal 340-1344

W2243475

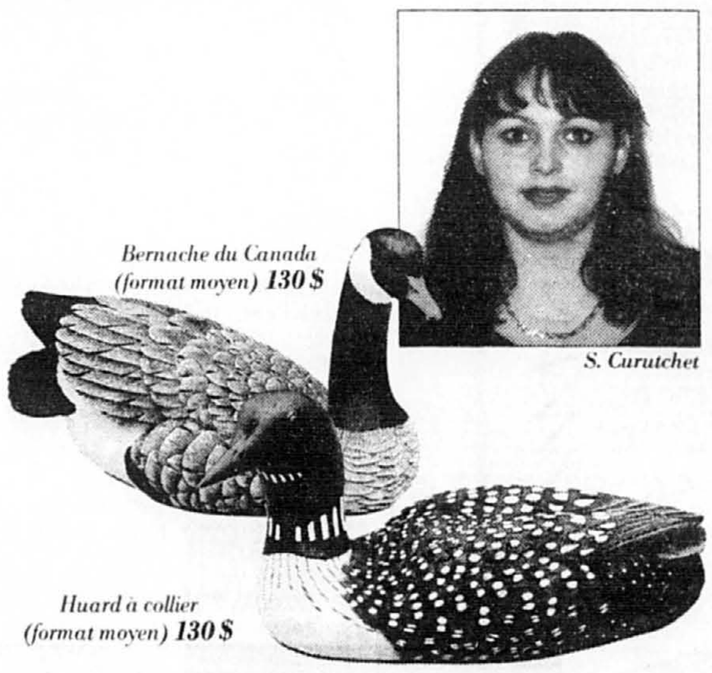

Bernache du Canada (format moyen) 130 $

S. Curutchet

Huard à collier (format moyen) 130 $

UN ÉVÉNEMENT SPÉCIAL DE BIRKS ET LES APPELANTS HÉRITAGE

Birks vous invite à rencontrer l'artiste peintre Sylvia Curutchet, qui est à l'origine des appelants Héritage les plus populaires portant la signature de J.B. Garton, le champion du monde sculpteur.

Square Phillips, le samedi 10 juin de 11 h à 13 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

BIRKS

L'ÉTÉ DES PRIX COUPÉS

FAITES VITE ! 5 DERNIERS JOURS
PREND FIN LE DIMANCHE 11 JUIN

OUVERT DIMANCHE 12 h - 17 h

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60% ET PLUS

* Sauf tissus sélectionnés

Tous les NOUVEAUX TISSUS MODE D'ÉTÉ ÉCONOMISEZ 33 1/3 %

SUR TOUT * NOTRE STOCK DE TISSUS MODE

1/2 PRIX COTONNADE D'ÉTÉ Prix cour. 5,98 m 2,99 m

100% COTON À PARTIR DE 2,99 m

50 COLLECTIONS
• COTON
• POLY / COTON
• TISSU FROISSÉ
• TISSU IMPRIMÉ POUR ROBES
• FUJIETTE
• TISSU POUR ENSEMBLES
• CRÊPE
• CHALLIS
ET PLUS ENCORE
Achetez 1 mètre au prix courant OBTENEZ 2 MÈTRES GRATUITS (de valeur égale ou inférieure)

1/2 PRIX TISSUS DE BASE POUR LA MARIÉE

TISSUS POUR CHEMISIERS À PARTIR DE 2,49 m

POUR DÉCORER...
SATINETTE DE COTON IMPRIMÉE 1/2 PRIX Collection Strasbourg

25 % DE RABAIS VOILAGE DE FANTAISIE 118'' 100 % polyester Prix cour. 19,98 m 14,99 m

PLUS DE 50% DE RABAIS! IMPRIMÉS DÉCORATIFS 100% COTON 54'' Prix cour. 14,98 m 6,99 m TISSUS ASSORTIS

PLUS DE 60% DE RABAIS

PATRONS
AUCUN ACHAT DE TISSU REQUIS!
Butterick ÉCONOMISEZ 50%*
McCALL'S avec carte d'or GRATUITE 2,49* ch. -3,99* ch.

TRICOTS DE FANTAISIE VARIÉS 150 cm Prix cour. 7,98 m 2,99 m

À TEMPS POUR L'ÉTÉ
• SEERSUCKER
• CORDE BOSTON
• GAZE BULLE
UN SEUL BAS PRIX! 3,99 m Prix cour. 6,98 et 7,98 m

ARTICLES DE COUTURE ASSORTIS 33 1/3 % DE RABAIS

FABRICVILLE

Le plus grand distributeur de tissus et tentures avec 140 magasins à travers le Canada.

■ PLACE VERSAILLES — 7275, rue Sherbrooke est	493-6666	■ LASALLE — 8469, boul. Newman	365-8045
■ RUE STE-CATHERINE — 354, rue Ste-Catherine ouest	866-1821	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1205, boul. Labelle	688-1039
■ VILLE ST-LAURENT — 1240, boul. Laurentien / Marcel-Laurin	334-0910	■ CHOMEDEY, LAVAL — 1545, boul. Le Corbusier	978-1313
■ NOTRE-DAME-DE-GRÂCE — 6444, avenue Somerled	483-2685	■ DUVERNAY, LAVAL — 1950, boul. de la Concorde	662-1880
■ DORVAL — 2050, boul. St-Régis	683-4550	■ ST-LÉONARD — 6854, rue Jean-Talon est	899-0060
■ MONTRÉAL — 1178, rue Beaumont	737-4756	■ CENTRE GREENFIELD PARK — 443, boul. Taschereau	672-6884
		■ TRACY / SOREL — 7000, boul. de la Plaza Tracy	746-0047

GRATUIT SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
• RIDEAUX
• STORES
• LITERIE, ETC.
493-6666 Sans obligation d'achat

En raison de manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

LES FENÊTRES VIMAT Spécial RÉNOVATION

COMMANDEZ VOS PORTES ET FENÊTRES AVANT LE 24 JUIN ET...

NE PAYEZ PAS LA TPS*

*SUR LES PRODUITS INSTALLÉS PAR VIMAT

IMPORTANT • IMPORTANT
Fenêtres VIMAT c'est:
- 31 techniciens spécialisés offrant des conseils judicieux pour embellir votre maison.
- Une estimation gratuite à domicile.
- La plus grande variété de portes et fenêtres au Québec
- Un service d'installation fait par les techniciens Vimat qualifiés.
- Et plus de 15 000 clients satisfaits.

Les Fenêtres Vimat inc.

ST-HUBERT 3431 BOUL. TASCHEREAU Tél.: (514) 445-2780
LAURENTIDES 13 500 ROUTE 158 St-Canut Tél.: (514) 431-0940
TERREBONNE 1035 CH. DU CÔTEAU Tél.: (514) 471-1141 1-800-567-1141
VILLE ST-LAURENT 195 GRAVELINE Tél.: (514) 342-6191
LAVALTRIE 200 CH. DES INDUSTRIES Tél.: (514) 586-3362

Montréal demande à Québec le droit de décréter un lock-out

ANDRÉ PÉPIN

■ L'administration Bourque sollicitera mardi prochain à l'Assemblée nationale d'importants amendements à sa charte. Montréal veut obtenir avant tout le droit de lock-out pour ses employés cols bleus.

C'est un projet de loi privé (no 120) qui sera débattu en commission parlementaire. Les discussions risquent d'être musclées, le gouvernement du Québec n'étant pas très enclin à permettre pour Montréal le recours au lock-out, une mesure refusée à l'ensemble des municipalités du Québec. Les organismes publics, comme les Commissions de transport, ne peuvent non plus recourir à cet ultime moyen.

La situation de Montréal est toutefois très particulière. Les 4060 cols bleus poursuivent depuis trois mois une « drôle de grève » qui leur permet de toucher leur plein salaire tout en réduisant leur rendement au travail. Ce conflit a été marqué de plusieurs actes de vandalisme, de menaces et intimidation, mais l'administration Bourque n'a jamais pu intenter des poursuites.

Les négociations piétinent, malgré la nomination d'un conciliateur. L'administration Bourque promettait de régler ce conflit rapidement, mais elle doit maintenant avouer son impuissance en réclamant l'aide de l'Assemblée nationale.

Le projet de loi 120 prévoit également des amendements pour transformer radicalement les actuels conseils de quartiers. L'administration veut réduire leur rôle.

Villa Maria n'est pas en danger, clame l'architecte Aurèle Cardinal

CLAUDE-V. MARSOLAIS

■ L'architecte-urbaniste Aurèle Cardinal, porte-parole des promoteurs immobiliers Le Groupe Prével et Constructeurs I & S, a affirmé hier que le projet Le Jardin du Monastère, sur le terrain du monastère des Religieuses adoratrices du Précieux Sang, sur le côté est du boulevard Décarie, n'avait aucune incidence sur les terrains adjacents faisant partie de l'école Villa Maria, site classé historique selon la Loi.

Lors d'une conférence de presse, il a tenu à faire cette distinction à la suite de la controverse suscitée par l'annonce du projet il y a quelques semaines.

M. Cardinal a d'abord précisé que le monastère était inhabité depuis plusieurs années et que la Ville de Montréal avait gelé la vocation du terrain d'une superficie de 235 000 pieds carrés, le temps de déterminer si elle devait l'acquérir pour en faire un parc public. Il y a trois ans, l'administration Doré-Cousineau avait finalement abandonné ses prétentions sur le terrain ce qui laissait le champ libre aux promoteurs immobiliers.

Les deux promoteurs ont récemment fait une offre d'achat à la communauté religieuse, conditionnelle à ce que le Service des permis et inspections émette un permis afin de développer un projet de construction de 172 unités de logement d'une valeur de 30 millions de dollars. Ils se sont même engagés à ce que des audiences publiques se tiennent ce mois-ci au Comité conseil d'arrondissement de Notre-Dame-de-Grâce afin de répondre aux objections et aux attentes des citoyens.

M. Cardinal a indiqué qu'il considérait dans le domaine patrimonial le monastère proprement dit, le jardin planté et le mur d'enceinte.

En ce qui concerne le monastère, les architectes Cardinal et Hardy ont prévu le transformer en 47 unités de logement destinées à des retraités. L'îlot d'arbres sera en partie conservé. On en conservera 50 et on transplantera 71 autres afin de garder le cachet naturel.

Dans la partie sud, les promoteurs entendent construire 31 unités unifamiliales le long de l'allée du couvent Villa Maria. Le côté nord sera surtout réservé aux conciergeries de six étages, et, face à Décarie, on construira des maisons de trois étages.

Une femme se suicide devant des témoins indifférents

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Trois adultes ont démontré un manque de civisme rare, hier, quand ils ne sont pas intervenus pour sauver une femmeq ui s'est jetée dans le Saint-Laurent, tout près de la Pratt & Whitney, à Longueuil.

« Je suis sidéré. Je ne peux comprendre que personne n'ait levé le petit doigt pour tenter de sauver cette malheureuse. L'incident s'est passé tout près de la marina et d'une route. C'est tellement facile de nos jours d'avoir du secours avec toutes ces autos qui sont munies de téléphone cellulaire », a mentionné l'agent Pierre Robichaud, des affaires publiques de la Sûreté du Québec.

Il était 16h30 quand un couple et un homme ont vu arriver une femme de 44 ans qui a laissé sur la grève son sac à main avant de commencer à s'avancer dans l'eau, tout habillée.

Les trois personnes ont regardé la scène sans broncher. Après avoir vu la femme s'enfoncer, le couple a continué sa marche comme si de rien n'était.

Quand à l'homme seul, un cycliste de 48 ans, il a continué à se reposer assis sur un banc tout en regardant le sac à main, près de lui, et la femme disparaître tranquillement sous l'eau.

Plusieurs minutes plus tard, constatant qu'il ne voyait plus la femme, il a réalisé qu'un drame venait de se jouer devant lui.

Il a pris son vélo et le sac pour aller à la police. Mais au lieu de se diriger vers le port de plaisance situé tout près, il s'est rendu au poste de la police municipale de Longueuil, à plusieurs kilomètres de là.

Au moins une heure et trente minutes s'est écoulée entre le moment où il a vu la femme se noyer et son arrivée au poste de police.

Aux policiers, l'homme a affirmé avoir cru que la femme allait se baigner, même si elle avait gardé ses vêtements.

La SQ a été avisée et a dépêché des agents qui ont vainement ratissé le secteur à pied et en hélicoptère.

La police aimerait bien connaître l'identité de l'homme et de la femme qui ont poursuivi leur marche après avoir vu la malheureuse s'enfoncer dans l'eau.

Chambly décidera demain du dossier Gagnon

GEORGES LAMON

■ C'est jeudi soir, au cours d'une assemblée extraordinaire, que le conseil municipal de Chambly disposera du dossier de l'ex-directeur de police, Fernand Gagnon.

Le maire Pierre Bourbonnais a précisé, hier soir à l'assemblée régulière du conseil, que la ville serait alors en mesure de rendre une décision dans ce dossier. En appellera-t-elle du jugement des trois juges de la Cour du Québec (chambre civile), ou décidera-t-elle tout simplement d'obtempérer à l'ordre du tribunal ? La ville de Chambly a 10 jours pour réintégrer Fernand Gagnon.

Le conseiller Claude Lesieur a proposé que copie du jugement rendu soit déposé au conseil pour le bénéfice des citoyens.

Rappelons que, la semaine dernière, le banc de trois juges avait ordonné à la ville de réintégrer son ex-directeur de police. Le conseil municipal avait mis fin à son contrat de cinq ans le 30 juin 1994. Les juges ordonnaient du même coup à Chambly de lui verser une année de traitement ainsi que de lui rembourser 20 000 $ pour les frais encourus par son appel.

ELECTRO Solde

ES LE SPÉCIALISTE

DOUBLE LES RABAIS DU MANUFACTURIER

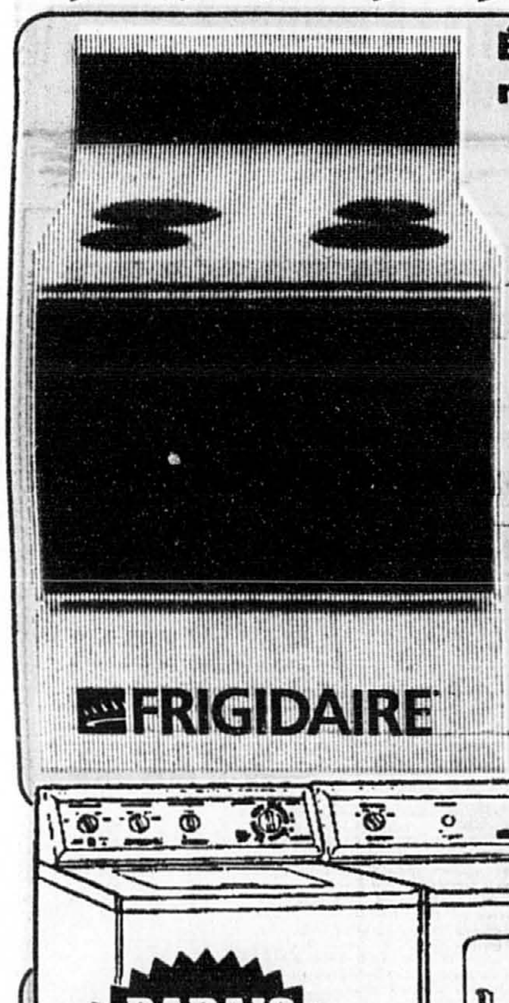

Économique, nettoyage facile

Comprend deux éléments tubulaires de 6 po et deux de 8 po avec commandes "pousser et tourner" à réglage continu, voyants de fonctionnement, éclairage fluorescent, minuterie électronique et gril variable.

RABAIS DU MANUFACTURIER 30$ + ES 30$ RABAIS TOTAL 60$

FRIGIDAIRE

SUB-ZERO MOFFAT Inglis GE

White-Westinghouse MAYTAG HOTPOINT

KitchenAid JENN-AIR

Kelvinator BOSCH

RABAIS DU MANUFACTURIER 25$ + ES 25$ RABAIS TOTAL 50$

RABAIS DU MANUFACTURIER 15$ + ES 15$ RABAIS TOTAL 30$

FRIGIDAIRE

FW957AG/FD957A

GIGANTESQUE

"GIGANTESQUE" EST DE RETOUR JUSQU'AU 1er JUILLET

Voici venu le temps d'acheter des appareils Frigidaire de qualité - les prix plongent rapidement. Maintenant, lors de la promotion "GIGANTESQUE", vous pouvez bénéficier de remises allant jusqu'à 100 $ sur une grande variété de modèles. Venez dès aujourd'hui pour bénéficier d'économies gigantesques!

FRIGIDAIRE

RABAIS DU MANUFACTURIER 60$ + ES 60$ RABAIS TOTAL 120$

COMPARTIMENTS SUPERPOSÉS, 20 PI3

MODÈLE FRT20NGC

- 5 clayettes réglables demi-largeur, en verre Spillsafe
- 2 bacs à légumes transparents, à humidité réglable, sur roulettes
- 5 très grands balconnets réglables d'un gallon avec serre-bouteilles
- 2 casiers laitiers plus range-bouteille et plats Micro-ServMC
- Garde-viande à température réglable
- 3 clayettes réglables plus 2 balconnets dans congélateur

ELECTRO Solde

ES

2238483 - 601

3575, boul. Taschereau, Saint-Hubert Tél.: (514) 926-9858

131, boul. Laurier, Saint-Basile-le-Grand Tél.: (514) 926-9858

Livraison gratuite. De plus, on s'occupe de vos vieux appareils.

« La SQ n'a jamais cessé de se rendre à Kanesatake »

L'ex-directeur de ce corps policier contredit le ministre de la Sécurité publique

PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

L'ancien directeur de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne

ÉRIC TROTTIER

■ L'ancien directeur de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne, a un sourire en coin lorsqu'il entend le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, affirmer que la SQ fait maintenant son travail à Oka.

« Depuis que le ministre a dit : 'Faites votre travail', est-ce que quelque chose a changé ? » demande celui qui est devenu cette semaine le vice-président de l'une des plus importantes agences de sécurité au Québec.

M. Lavigne, en entrevue avec *La Presse*, faisait notamment allusion à une récente intervention des policiers aux obsèques de deux Mohawks de Kanesatake qui se sont noyés dans le lac des Deux-Montagnes. Les policiers voulaient mettre la main sur un suspect, Jason Gabriel, présent aux funérailles, mais, pour ne pas importuner ses « frères » mohawks, ils ont préféré le laisser aller. « Ce n'est pas parce que le ministre a dit ça (« Faites votre travail ») que ça a tout révolutionné », déclare avec ironie l'ancien directeur de police, qui soutient par ailleurs que Serge Ménard n'avait pas à ordonner à la SQ de retourner dans le territoire de Kanesatake, puisque, selon lui, jamais ce corps de police n'avait cessé d'y aller.

« La SQ n'a jamais arrêté d'y aller après les événements d'Oka. Et jamais personne, que ce soit un ministre ou moi-même, n'a donné l'ordre aux policiers de ne plus entrer à Kanesatake », poursuit M. Lavigne avec fermeté.

Qu'on ne se méprenne pas : Robert Lavigne ne regrette rien. Ni la crise d'Oka, ni son service de relations publiques controversé, ni même la façon dont il a été poussé à quitter la direction du plus important corps policier au Québec, l'automne dernier.

« Je ne suis pas amer. Au contraire, je suis très fier du travail accompli durant mon mandat de six ans », dit-il. Il rappelle ses principales réalisations : les saisies de drogue, qui sont passées de 60 millions à 1,5 milliard par année grâce à un budget spécialement consacré à ce type d'opération ; la diminution des décès sur la route, qu'il attribue indirectement au travail de ses patrouilleurs ; l'assainissement des finances de l'organisation ; la réforme du système de télécommunications de la police ; etc.

Il aborde aussi avec une certaine aisance les sujets plus difficiles. Comme la crise d'Oka et cette intervention ratée du 11 juillet 1990, qui s'est soldée par la mort du caporal Marcel Lemay. « C'est facile, aujourd'hui, de dire : 'Il y avait des armes partout dans la pinède ; vous n'auriez pas dû y aller.' Mais sur le terrain, lorsque ça s'est produit, on s'est dit que dans le passé, il n'y avait pas eu d'intervention où des Mohawks avaient tiré sur la police. On ne pouvait pas prévoir qu'ils se mettraient soudainement à tirer sur nous. »

Sur son service de relations publiques (souvent critiqué) : « Je pense encore que le directeur d'un aussi gros corps de police doit se concentrer sur son travail de gestion et diriger ses 5500 employés. S'il passe son temps à donner des entrevues, qui fera son travail ? »

M. Lavigne répète que c'est lui qui a offert sa démission à Serge Ménard quand celui-ci a été promu ministre, en octobre dernier. « Je n'avais pas le goût de tout recommencer avec un nouveau ministre, alors qu'il ne restait que deux ans à mon mandat. J'aurais pu rester, mais M. Ménard m'a confié que 'quelqu'un en haut de lui' préférait avoir un nouveau directeur. J'ai décidé de leur faciliter la tâche. »

M. Lavigne aura vu passer six ministres au-dessus de sa tête pendant ses six années de mandat. Il refuse de citer les pires. Mais le meilleur est à son avis Claude Ryan. « Il avait trois qualités extrêmement importantes pour un ministre : il écoutait, il se rappelait et n'avait pas d'idée préconçue avant d'avoir les faits devant lui. »

Depuis deux jours, Robert Lavigne occupe le poste de vice-président de SecPro, une grosse firme de sécurité.

ESPRIT

vous invite à sa toute première

VENTE

DU BUREAU CHEF

à l'entrepôt Côte de Liesse

Marchandise de la saison courante

AU PRIX DE GROS!

(Femmes-Hommes-Enfants-Chaussures-Accessoires)

La vente débute le jeudi 8 juin, 1995 à 10hres

Entrepôt Côte de Liesse

1955 Côte de Liesse, St-Laurent- 333-0690

(Voie de service du Métropolitain/ En face du Centre Rockland)

« QU'EST-CE QUE JE FAIS? MON BÉBÉ PLEURE SANS CESSE. »

LIGNE INFO-SANTÉ CLSC • 24 HEURES SUR 24 • 7 JOURS SUR 7

CLSC

toujours près de vous

ROYAL PHOTO

MINOLTA

MINOLTA ACTION ZOOM II

- Objectif 30-60 mm
- Fonctions anti yeux rouges
- Entièrement automatique

PRIX ROYAL 159,99$ GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS

MINOLTA FREEDOM EXPLORER

- Objectif 28-70 mm
- Prise de vue rapprochée
- Ultra-compacte

PRIX ROYAL 329,99$ GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS

MINOLTA MAXXUM 3X1

- Objectif 35-80 mm
- Appareil reflex à mise au point automatique
- Flash escamotable

PRIX ROYAL 489,99$ GARANTIE EXCLUSIVE 4 ANS

RÉPARATION VENTE LOCATION ÉCHANGE

Le plus grand choix à Montréal aux meilleurs prix

Rosemont 2106, boul. Rosemont, Montréal (angle de Lorimier) 273-1723

Centre-ville 1108, de Maisonneuve O., Montréal (entre Peel et Stanley) 844-1766

Branchez-vous sur le multimédia

Achetez un Aptiva IBM dès aujourd'hui.
Pour du multimédia en toute simplicité.

Au fait, qu'est-ce que le multimédia? Si c'est un mot qui réveille le technophobe en vous, c'est que vous n'avez jamais vu un Aptiva IBM à l'oeuvre. Grâce à la famille Aptiva IBM, il est tout aussi facile d'utiliser que d'acheter un PC multimédia.

- ***Fonctions de mise en marche automatique*** qui activent votre Aptiva dès que le téléphone sonne afin de recevoir des télécopies et des messages vocaux.
- ***Programmateur*** vous permettant de prérégler certaines fonctions, telles que l'envoi de télécopies, selon un horaire précis.
- ***Logiciels AptivaWare*** vous aidant à vous orienter facilement parmi quelque 200 fonctions différentes... ce qui peut vous épargner beaucoup de temps.
- Lecteur de CD-ROM à chargement automatique.
- Carte audio évoluée et haut-parleurs de première qualité.
- Écran couleur SVGA IBM de qualité.
- Sélection de processeurs 486 et Pentium rapides et puissants.
- Vaste capacité de stockage sur disque de 363 Mo à 727 Mo.
- Fax-modem intégré.
- Vidéo sur bus local pour une performance vidéo exceptionnelle.
- Évolutivité totale, de sorte que votre investissement initial dans l'Aptiva peut croître au rythme de la technologie, à mesure qu'elle devient disponible.
- Une panoplie de logiciels multimédias, dont Compton's Interactive Encyclopedia, The Discoverers, Undersea Adventure, MCS Music Rack, Music Mentor, Monologue for Windows et PhotoDisplay.
- Des logiciels préinstallés, soit IBM PC DOS 6.3 et MS-Windows 3.11, PFS : WindowWorks, FaxWorks et Quicken for Windows SE. ***SelectaSystem*** IBM disponible sur le nouveau modèle Aptiva IBM 550.
- ***Assistance Housecall en ligne*** vous reliant par modem aux experts techniques, qui vous aideront à diagnostiquer et à résoudre une foule de problèmes informatiques.
- Assistance technique HelpWare IBM 24 heures sur 24, sans frais d'interurbain, pour l'identification de problèmes 7 jours sur 7 durant la période de garantie.
- Garantie* de 3 ans avec services d'entretien Express HelpWare IBM, qui prévoit le remplacement de toute pièce défectueuse en moins de 48 heures (sauf les week-ends, les jours fériés et dans certaines régions éloignées).

Demandez à votre détaillant IBM lesquelles des caractéristiques ci-dessus sont offertes sur chacun de nos modèles Aptiva IBM.

Bientôt! Le nouvel Aptiva IBM 550 doté du nouveau SelectaSystem

d'IBM qui vous permet d'alterner facilement entre les systèmes d'exploitation préinstallés OS/2 WARP et DOS/Windows!

Le nouvel Aptiva IBM 550

À partir de 2 299 $

pour un Aptiva IBM 335/486DX2-50 MHz, 4 Mo de mémoire vive, disque dur de 363 Mo, écran couleur SVGA IBM

IBM

Toute une différence

Rendez-vous chez votre détaillant agréé IBM dès aujourd'hui pour vous procurer votre propre Aptiva IBM!
Pour connaître le nom du détaillant le plus proche, appelez IBM Direct au 1 800 465-7999, poste 363.

Les détaillants et les intermédiaires peuvent vendre certains modèles uniquement. Les détaillants et les intermédiaires peuvent vendre moins cher. *La garantie de 3 ans avec services d'entretien Express HelpWare IBM sur l'Aptiva IBM prévoit le remplacement des pièces en moins de 48 heures (sauf les week-ends et les jours fériés). Les services d'entretien Express peuvent ne pas être offerts dans certaines régions. Des frais d'expédition et de manutention s'appliqueront au cours de la deuxième et de la troisième année de la garantie. La garantie sur les écrans est de un an. Les frais d'expédition et de manutention ainsi que les taxes applicables sont en sus du prix indiqué. Le prix peut être modifié sans préavis. IBM, Aptiva, AptivaWare, HelpWare, Housecall IBM en ligne, Services d'entretien Express IBM, OS/2 WARP et SelectaSystem sont des marques déposées ou des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation. 486DX2 et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Les autres noms de produits ou de marques sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

InfoBref Bell

NOUVELLES LOCALES

Que s'est-il passé dans votre ville? Pour connaître les nouvelles locales du jour avant même que *La Presse* ne les mette sous presse, composez le 875-2355 dès minuit. Au son de la voix, faites le 120.

Bell

La Presse

Création de la Fondation Danielle André

■ Malgré le refus du ministère de la Justice de leur fournir les services d'un procureur de la Couronne, la famille André entend mener jusqu'au bout les procédures criminelles intentées contre les quatre policiers de Laval qui ont participé à l'enquête sur le meurtre de leur soeur, en janvier 1991.

Incapables de supporter seuls le poids financier de cette interminable saga judiciaire, les membres de la famille (ils ont investi 15 000 $ en quatre ans) ont mis sur pied un organisme sans but lucratif, la Fondation Danielle André, afin de recueillir les dons qui leur permettront de continuer la lutte.

« Dans le contexte actuel, c'est le seul moyen de rétablir un certain équilibre des forces en présence », explique la porte-parole de la famille, Hélène André, en rappelant que la Ville de Laval avait englouti près de 500 000 $ — en honoraires d'avocats surtout — pour défendre ses policiers.

La Fondation Danielle André fera connaître dans les prochaines semaines les noms des personnes qui formeront son conseil d'administrtaion, ainsi que les activités qu'elle entend organiser, dont un souper-bénéfice, afin de constituer les bases de ce fonds populaire.

Dans le but de mener à bien les procédures criminelles, et vu l'absence d'un procureur de la Couronne, la famille vient aussi de redemander au ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, que la Sûreté du Québec refasse en entier l'enquête sur le meurtre de Danielle André.

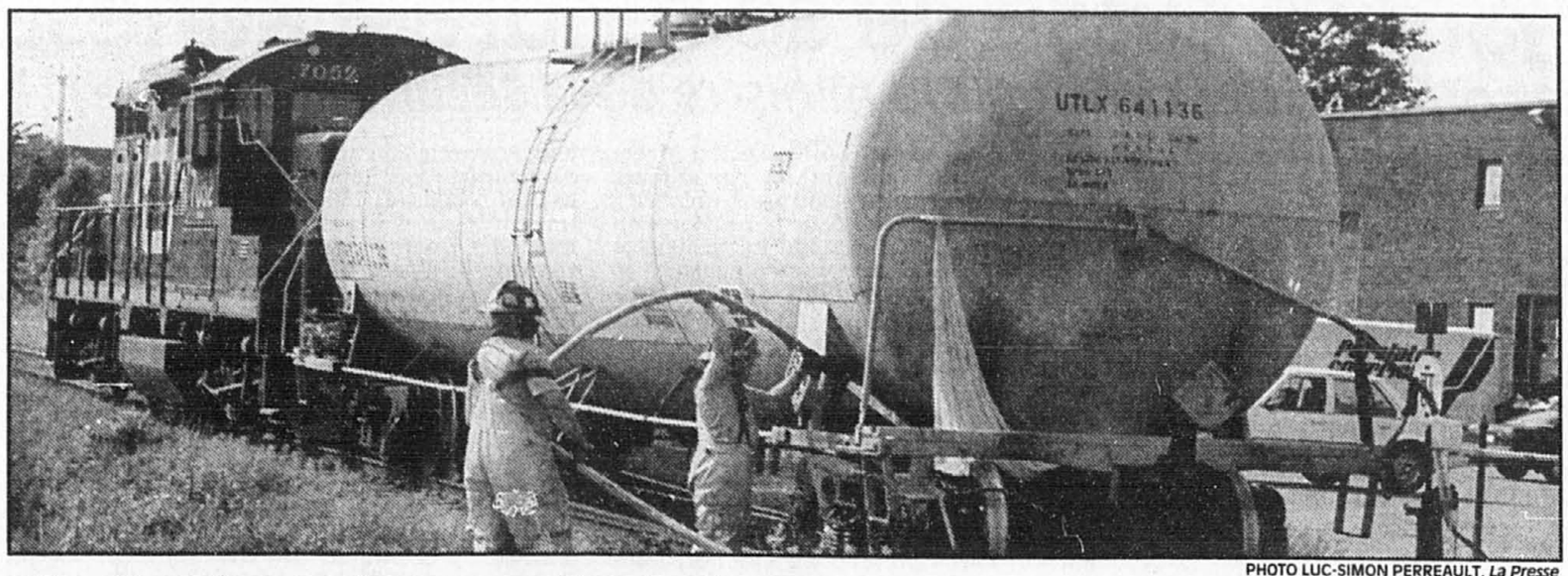

PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, *La Presse*

Fin tragique d'un employé du CN

Un employé du Canadien National de 46 ans, qui agissait à titre de chef de train, a eu une fin tragique hier vers 14 h à Saint-Léonard, à l'intersection des rues Pascal-Gagnon et Couture, lorsqu'il a été pris en étau entre un wagon-citerne et un camion-remorque. Daniel Daoust, résidant à Saint-Benoît-du-Lac, a été écrasé contre le camion avant d'être projeté sur le sol où son corps a été broyé par les roues du wagon-citerne.

Rappel d'une tragédie

Presse Canadienne

TROIS-RIVIÈRES

■ L'une des conférences les plus attendues au congrès de l'Association des chefs de service d'incendie a été donnée en présence de plus de 200 personnes, hier, à Trois-Rivières, lorsque quatre inspecteurs de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ont évoqué la tragédie de Sainte-Élisabeth-de-Warwick.

Le 27 juin 1993, quatre pompiers ont perdu la vie à la suite de l'explosion d'un réservoir de propane survenue lors d'un incendie dans cette municipalité des Bois-Francs. Sept autres pompiers ont été brûlés grièvement.

Bien que la formation soit le thème principal du congrès, les inspecteurs ont peu insisté sur celle des pompiers dépêchés sur les lieux de l'incendie.

Un faux policier heurte un adolescent et prend la fuite

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ La police de Laval est à la recherche d'un individu qui après s'être identifié comme policier, possiblement de la Gendarmerie royale du Canada, a happé hier un adolescent qui roulait en patins à roues alignées sur la 440, et a ensuite pris la fuite.

Peu avant midi, une voiture qui roulait sur l'accotement de la 440, à la hauteur du quartier Duvernay a fait arrêter un véhicule. Son chauffeur en est descendu et a montré un insigne de police au conducteur qu'il venait d'intercepter.

Ce dernier a raconté aux policiers lavallois que son intercepteur avait un talkie-walkie et qu'à un certain moment il a parlé à quelqu'un.

L'automobiliste a spécifié que l'individu qui s'était identifié comme étant un agent a expliqué son geste en disant qu'il lui fallait procéder à une vérification du coffre arrière du véhicule.

Une fois ouvert, il a jeté un coup d'oeil pour ensuite dire qu'il n'y avait rien d'anormal. Puis, il est parti rapidement.

Quelque 300 pieds plus loin, il a heurté le jeune patineur qui traversait la voie rapide 440.

Après l'impact, le conducteur a continué sa route. Plusieurs voitures de la police de Laval ont surveillé le secteur allant même jusqu'à la route 25 qui conduit à Montréal-Nord, après avoir reçu une vague description de la part de l'automobiliste intercepté. Hier soir, le chauffard était toujours au large.

Il appert que l'adolescent va se remettre de ses blessures. Durant plusieurs minutes, on a craint le pire parce qu'il saignait beaucoup.

La police de Laval a contacté la GRC afin de savoir si une auto banalisée semblable à la description donnée ne serait pas passée par Laval hier matin. Des appels ont aussi été faits à la police de la Communauté urbaine de Montréal et à la Sûreté du Québec.

Dans les instants qui ont suivi le délit de fuite, le témoin a raconté aux policiers lavallois que son intercepteur lui avait montré une plaque de la GRC — information qui fut transmise sur les ondes de la police — mais par la suite il a dit qu'il n'était plus certain s'il s'agissait d'un insigne de la GRC ou d'un autre corps de police.

Par ailleurs le sergent André Saint-Jacques, de la police de Laval, a déclaré qu'il était complètement interdit de rouler avec des patins à roues alignées sur cette voie rapide et sur d'autres artères.

VOTRE SUPERCENTRE D'HORTICULTURE

W.H. PERRON

LE SOLDE DÉBUTE LE 7 JUIN

VASTE CHOIX DE FLEURS ANNUELLES AUX COULEURS ÉCLATANTES!

DE GROS PLANTS AVANCÉS CHARGÉS DE FLEURS PRÊTS À ÉGAYER VOTRE JARDIN!

Choix de plus de 20 variétés : impatiens, bégonias, cinéraires, pétunias et plus encore!

ARRIVAGE QUOTIDIEN!

FLORAISON GARANTIE TOUT L'ÉTÉ!

SEULEMENT 97¢ /POT DE 8 CM

CHOIX DES PLUS BELLES FLEURS QUI SOIENT! DIRECTEMENT DE NOTRE FERME, POUR VOTRE JARDIN! QUALITÉ GARANTIE!

1/2 PRIX! DRACAENA POUR JARDINIÈRE

Une plante originale qui saura ajouter une touche d'exotisme à vos jardinières, à vos balconnières et à vos paniers suspendus.

45 cm DE HAUT

SOLDE 1 22$ Prix cour. 2,49 le plant

PLANTES D'EXTÉRIEUR LIQUIDÉES À 50 %

DIRECTEMENT DE NOTRE FERME. GARANTIE COMPLÈTE DE 2 ANS!

LILAS DE PRESTON

FLORAISON TARDIVE! Fleurissent après toutes les autres variétés de lilas. GROSSES PANICULES DE FLEURS! Fleurs roses ou mauves légèrement parfumées. Excellentes comme fleurs coupées. ARBUSTES TRÈS RÉSISTANTS! Faciles à cultiver même dans les sols frais et humides. Prix cour. 12,88 le plant

DIRECTEMENT DE NOTRE FERME. GARANTIE DE 2 ANS!

1/2 PRIX 6 44$ /plant de 45 à 60 cm

1/2 PRIX

GROSEILLER ALPIN POUR HAIE

Arbuste à croissance rapide pouvant atteindre 1,5 m de haut. Nécessite une distance de 30 à 40 cm entre chaque plant. Plein soleil ou ombre totale. Prix cour. 6,98 le plant

TRÈS RUSTIQUE!

SOLDE 3 49$ /plant de 45 à 60 cm

1/2 PRIX

GENÉVRIER 'Stricta'

Conifère à croissance lente atteignant 2 m de haut et 1,5 m de large. Feuillage vert-bleu argenté. Plein soleil ou mi-ombre. Ne nécessite aucune taille. Prix cour. 38,88 le plant

60 À 90 cm DE HAUT!

SOLDE 19 44$ le plant

1/2 PRIX

ÉPINETTE BLANCHE

Conifère ne nécessitant aucune taille pour maintenir sa forme. Préfère le plein soleil ou la mi-ombre. Prix cour. 8,88 le plant

30 à 40 cm de haut

SOLDE 4 44$ le plant

BALCONNIÈRE DE RÉSINE DURABLE

Balconnière très résistante avec trous de drainage. En blanc ou imitation argile. Prix cour. 5,89 chac.

80 cm DE LONG

SOLDE 4 88$ chac.

NOUVEAU

PISTOLET ARROSOIR FAST CONNECT À 4 JETS

Pistolet à jet réglable avec pommes amovibles et arrêt d'eau. Prix cour. 14,49 l'ens.

33% DE RABAIS SOLDE 9 66$ l'ens.

SOLDE PAILLIS FORESTIER

Améliore l'apparence de votre jardin tout en facilitant son entretien. Retient l'humidité, diminue l'érosion, et retarde la croissance des mauvaises herbes. Couvre 1,5 m² sur 5 cm d'épaisseur.

FORMAT ÉCONOMIQUE DE 3 pi

3 SACS POUR 12 88$ Prix cour. 4,88/sac

GUARDIEN DÉTRUIT LES PISSENLITS

Élimine plus de 50 sortes de mauvaises herbes. Contenant se fixant au tuyau d'arrosage. Couvre 1 580 m². 2 l. Prix cour. 19,88 ch.

FORMAT ÉCONOMIQUE DE 2 l!

SOLDE 16 88$ chac.

SUPER BAS PRIX

MEUBLES DE JARDIN DE QUALITÉ

15 MORCEAUX UN SEUL BAS PRIX

MIAMI

RÉSINE BLANCHE, TISSU AU JOLI MOTIF BOUQUET

L'ens. de 15 morceaux comprend :
6 fauteuils *Ceres* à dossier haut
6 coussins de siège
1 table à rallonge de 190 cm
1 parasol de 2,13 m
1 socle de parasol
Si achetés séparément : 468,88 $

ACHETEZ L'ENSEMBLE ET ÉCONOMISEZ 70$

SUPER AUBAINE 398 88$ l'ens.

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi
de 9 h à 21 h
Samedi de 8 h à 21 h
Dimanche et jours fériés de 8 h à 18 h
Le solde se termine le 14 juin 1995, sauf indication contraire.

NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS CIRCULAIRES AVEC GRANDS SOINS. DES ERREURS PEUVENT CEPENDANT SE GLISSER DANS LES DESCRIPTIONS, LES ILLUSTRATIONS OU LES PRIX. DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UNE ERREUR DE PRIX, L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX VÉRITABLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LE SOLDE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À LA SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.

GATINEAU
25, chemin de la Savane

ANJOU
7550, rue Béclard

BOUCHERVILLE
1451, rue Ampère

LAVAL
2900, boul. Labelle

Feux d'artifice : sur le thème des 100 ans du cinéma

GEORGES LAMON

■ Le cinéma sera à l'honneur cette année à la XIe édition de L'International Benson and Hedges, le concours d'art pyrotechnique de Montréal. Ce thème a été choisi pour marquer le centenaire du cinéma.

Les neuf participants à ce concours de feux d'artifice, chacun à leur manière, rendront hommage aux grands classiques du septième art et de la télévision.

Les huit firmes, dont six ont déjà démontré leur savoir-faire à Montréal, se mesureront durant les cinq semaines que durera ce « festival des festivals ». Ce sont Zaradozana (Espagne), Étienne Lacroix (France), Oskar Lünig (Allemagne), JNS Pyrotechnick (Hollande), Ampleman (Canada) et Soldi (Italie). Le spectacle de clôture, hors concours, sera réalisé par le maître artificier et directeur artistique du concours, Giovanni Panzera, qui a choisi comme thème, Les oiseaux de feu.

Deux nouveaux venus, Cadenaci, d'Argentine, et Atlas Advanced Pyrotechnics, des États-Unis, affronteront le public montréalais pour la première fois. Du *Cabaret pyromusical* au *Grand écran*, en passant par les *Années Lumière* et *Montréal, mon amour*, il y en aura pour tous les goûts.

Les connaisseurs impatients attendent la démonstration argentine avec son *feu du tango*, un spectacle qui, s'il faut en croire le thème, promet de faire passer une soirée olé olé à un public déjà conquis.

Hier, au lancement de la programmation par Nycol Pageau-Goyette, présidente de la Société du parc des Îles, les invités ont eu droit à une salve d'honneur de feux d'artifice intérieurs, produite par le firme Ampleman.

Rappelons que cette année la formule des feux a été changée. Les adeptes pourront ainsi assister à deux spectacles hebdomadaires en juillet (les mercredis et dimanches), mais un seul par semaine en juin (les 17 et 25).

Déjà, les 7461 sièges réservés (à 21,50 $) ont tous été vendus pour le premier spectacle américain qui, le 17 juin, offrira un « cabaret pyromusical ».

Cette année encore c'est un jury populaire de 25 personnes choisies par la Société qui devra déterminer les lauréats des trois Jupiter en fonction de la conception pyromusicale, de la sonorisation et de la synchronisation.

Sollicitation frauduleuse

■ Le Bon Dieu dans la rue, un organisme charitable au service des jeunes sans abri et en fugue, n'effectue actuellement aucune sollicitation de fonds en porte-à-porte. Cet organisme ne procède non plus à aucune vente de biens ou de services, comme des t-shirts. Ceux qui sollicitent des fonds dans les rues, le métro ou aux portes, jusqu'à Boucherville et Blainville, au nom de l'organisme, le font frauduleusement, même s'ils utilisent un macaron d'identification. On demande aux citoyens d'appeler aux bureaux de l'organisme au 284-5480, dès qu'ils sont témoins d'une telle tentative.

Arrestations, saisies et accusations pour un seul litre d'alcool illégal

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Deux employés de la Société de transport de Laval — dont un chauffeur — qui vendaient des cigarettes et de l'alcool de contrebande au garage de la STL, rue Francis-Hughes, ont été arrêtés par des agents de la section douanes et accise de la Gendarmerie royale du Canada.

L'inspecteur Jean Brisebois, de la GRC, a souligné que la quantité de marchandise illégale saisie n'était pas importante, mais que les perquisitions et arrestations avaient été effectuées pour démontrer à la population qu'il est complètement interdit de vendre des cigarettes et de l'alcool sur le marché noir.

« Nous avons fait la même chose dernièrement dans des hôpitaux. Il faut que tous sachent que le taux de tolérance est de zéro. Personne n'a le droit de vendre des cigarettes et de la boisson de contrebande même à petite échelle aux compagnons de travail », a précisé l'inspecteur Brisebois.

La GRC n'a mis la main que sur 26 cartouches de cigarettes représentant 572 $, et un litre de boisson alcoolisée valant 43,75 $. Par contre, les deux individus ont vu leur automobile être saisie, ce qui représente une somme de l'ordre de 18 600 $. L'un des véhicule est évalué à près de 14 000 $. Cette dernière perquisition à eu lieu à Boisbriand.

Les deux individus comparaîtront par voies de sommation au palais de justice de Laval.

L'inspecteur Brisebois a tenu à souligner que dans leur enquête les policiers du quartier général et ceux du détachement de Saint-Jérôme avaient bénéficié de l'entière collaboration de la direction de la STL.

Le directeur de la police reconnaît qu'il y a des problèmes au centre de détention de Laval

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ « On fournissait les matelas auparavant et les prévenus y mettaient le feu. Il y a au moins une douche au quartier de détention. Nous avons investi 100 000 $, dont une partie a servi à installer des cabinets de toilette dans des cellules. C'est exact que nous avons parfois des problèmes de surpopulation, mais dans l'immédiat nous n'y pouvons rien. Nous n'avons jamais eu de suicide au centre de détention. »

C'est le directeur de la police de Laval, Jean Marc-Aurèle, qui s'exprime ainsi après avoir été invité à commenter l'article de *La Presse* sur « l'enfer du centre de détention de la police de Laval ».

Cette information a sensibilisé le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, qui a demandé à M. Marc-Aurèle de lui envoyer un rapport sur ce sujet.

Lors d'un entretien, M. Marc-Aurèle s'est dit conscient que Laval était une ville en expansion, que les policiers procédaient à beaucoup d'arrestations et qu'il fallait trouver un autre endroit pour loger les prévenus en attente de comparaître. Il ne trouve pas normal de laisser dormir des personnes sur le plancher.

« Il faut trouver une solution qui ne coûtera rien aux contribuables. Nous avons entrepris des pourparlers avec des municipalités de la région nord afin que Laval abrite un centre de détention régional. Mais avant de commencer la construction qui coûtera plusieurs millions de dollars, il faut assurer son financement », a souligné le directeur de la police de Laval.

Selon lui, il est faux de dire que le centre a gardé 6 094 personnes l'an passé. Il a expliqué qu'à chaque fois qu'une personne est conduite au centre pour un alcootest par exemple, et qu'elle quitte le centre par la suite, son nom apparaît dans le registre.

LIGNE INFO-SANTÉ CLSC • 24 HEURES SUR 24 • 7 JOURS SUR 7

CLSC

toujours près de vous

CLSC AHUNTSIC
1165, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
381-4221

CLSC BORDEAUX-CARTIERVILLE
12060, Bois-de-Boulogne, Montréal
331-2572

CLSC CENTRE-SUD
1705, rue de la Visitation, Montréal
527-2361

CLSC CENTRE-VILLE
1250, rue Sanguinet, Montréal
847-1250

CLSC CÔTE-DES-NEIGES
5700, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal
731-8531

CLSC HOCHELAGA-MAISONNEUVE
1620, avenue de La Salle, Montréal
253-2181

CA-CLSC J.-OCTAVE-ROUSSIN
13926, rue Notre-Dame Est, Montréal
642-4050

CLSC LAC-SAINT-LOUIS
180, avenue Cartier, Pointe-Claire
697-4110

CA-CLSC LASALLE
7475, boul. Newman, LaSalle
364-2572

CLSC MERCIER-EST/ANJOU
9403, rue Sherbrooke Est, Montréal
356-2572

CLSC MÉTRO
1801, de Maisonneuve Ouest, Montréal
934-0354

CLSC MONTRÉAL-NORD
11441, boul. Lacordaire
Montréal-Nord
327-0400

CLSC NDG/MONTRÉAL-OUEST
2525, boul. Cavendish, Montréal
485-1670

CLSC OLIVIER-GUIMOND
5455, rue Chauveau, Montréal
255-2365

CLSC PARC EXTENSION
469, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
273-9591

CLSC LA PETITE PATRIE
6520, rue de Saint-Vallier, Montréal
273-4508

CLSC PIERREFONDS
13800, boul. Gouin Ouest, Pierrefonds
626-2572

CLSC DU PLATEAU MONT-ROYAL
4689, avenue Papineau, Montréal
521-7663

CLINIQUE COMM. POINTE ST-CHARLES
500, avenue Ash, Montréal
937-9251

CLSC RENÉ-CASSIN
5800, boul. Cavendish, Montréal
488-9163

CLSC RIVIÈRE-DES-PRAIRIES
8655, boul. Perras, Montréal
494-4924

CLSC ROSEMONT
5245, boul. St-Joseph Est, Montréal
524-3541

CLSC SAINT-HENRI
3833, rue Notre-Dame Ouest, Montréal
933-7541

CLSC SAINT-LAURENT
1055, boul. Sainte-Croix
Ville Saint-Laurent
748-6381

CLSC SAINT-LÉONARD
5540, rue Jarry Est, Saint-Léonard
328-3460

CLSC SAINT-LOUIS-DU-PARC
155, boul. Saint-Joseph Est, Montréal
286-9657

CLSC SAINT-MICHEL
7950, boul. Saint-Michel, Montréal
374-8223

CLSC VERDUN/CÔTE ST-PAUL
1090, avenue de l'Église, Verdun
766-0546

CLSC DU VIEUX LA CHINE
1900, rue Notre-Dame, Lachine
639-0650

CLSC NORMAN-BETHUNE
1665, rue du Couvent, Chomedey-Laval
687-5690

CLSC DES MILLE-ÎLES
4731, boul. Lévesque Est
St-Vincent-de-Paul/Laval
661-5370

CLSC STE-ROSE DE LAVAL
280, boul. Roi du Nord, Sainte-Rose
622-5110

CLSC DU MARIGOT
1351, boul. des Laurentides Nord
Vimont, Laval
668-1803

CLSC VILLERAY
1425, rue Jarry Est, Montréal
376-4141

CÉRAMIQUEMENT VÔTRE :
LA NOUVELLE RADO « SINTRA »

Elle vous étonnera par son design avant-gardiste, sa brillance exceptionnelle, sa couleur aux reflets platine et par la céramique high-tech, qui lui confère inrayabilité et beauté éternelle.

À partir de
2 300 $

Garantie Rado d'un an · Garantie prolongée Birks d'un an
Certificat de remplacement gratuit de la pile · Gravure sans frais

Un monde à part

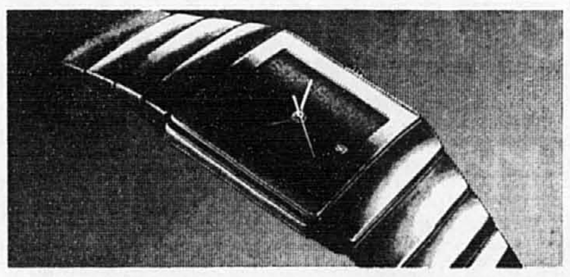

RADO
Switzerland

BIRKS

1240, SQUARE PHILLIPS, 397-2511 • CENTRE FAIRVIEW POINTE-CLAIRE, 697-5180
CENTRE ROCKLAND, 341-5426 • CARREFOUR LAVAL, 688-3431
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD, 465-3350

Ne serait-ce que pour la joie de lire

Je t'aime

l'alphabétisation des Québécois, c'est important pour tout le monde.

Faites un don à la fondation québécoise pour l'alphabétisation **1 800 361-9142**

TOYOTA

Des offres torrides pour un été génial !

Ça chauffe !

Financement illimité à partir de

5,5 %

JUSQU'À 48 MOIS*

Toyota Camry 1995 *Toyota Corolla 1995*

Ou un climatiseur sans frais sur la Camry DX !†

FAITES VITE ! CETTE OFFRE PREND FIN LE 30 JUIN !

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.

CRÉDIT TOYOTA Profitez du programme de location Solution Toyota et du programme de financement offerts exclusivement chez votre concessionnaire Toyota participant. †Climatiseur sans frais sur la Camry 1995 modèles SK11EP et SK11EM. *Ces offres ne peuvent être combinées ensemble. Offre de financement sur approbation du crédit de Toyota Crédit Canada valable pour les modèles Camry et Corolla 1994 et 1995 neufs vendus au détail et livrés aux clients admissibles entre le 1er et le 30 juin 1995. Exemple : 15 000 $ à 5,5 %, soit des paiements mensuels de 348,85 $ pendant 48 mois. Frais d'emprunt de 1 744,80 $. Coût total du prêt : 16 744,80 $. Immatriculation, assurance, taxes, transport et préparation en sus. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

TOYOTA

Virage ambulatoire : des ratés au CLSC Rosemont

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Les infirmières du CLSC Rosemont ont l'intention de refuser les cas amubulatoires référés par l'hôpital Notre-Dame tant qu'elles n'auront pas l'assurance d'un « filet de sécurité » adéquat.

« On leur a dit qu'on ne prendrait pas de cas tant qu'on n'aurait pas une marche à suivre. Il faut qu'on sache où on s'en va dans le maintien à domicile. On veut un filet de sécurité », expliquait hier Margot Moisan, représentante syndicale de l'Alliance des infirmières de Montréal au CLSC Rosemont.

Le projet élaboré par l'hôpital Notre-Dame et quatre CLSC de Montréal — Rosemont, Hochelaga-Maisonneuve, Plateau-Mont-Royal et Centre-Sud — est pourtant donné en exemple comme un des « fleurons » du virage ambulatoire amorcé par le ministère de la Santé.

Un protocole « serré » a même été mis sur pied dans le but de garder à Notre-Dame, pour le moment, les patients « à risque ». En tout, depuis le premier mai, seulement trois patients ont été acheminés vers le CLSC Centre-Sud.

Malgré tout, la crainte est tenace chez certains employés, inquiets devant l'ampleur du virage. « Qu'est-ce-qu'on fait si un patient réagit mal aux médicaments ? S'il a une réaction allergique exacerbée ? À domicile, on n'est pas équipé pour ça », a indiqué Mme Moisan.

Le coordonnateur du maintien à domicile au CLSC Centre-Sud, Michel Fontaine, souligne de son côté que Notre-Dame amorce le changement très lentement. « L'hôpital a décidé d'y aller au compte-gouttes. On est très prudent. Ce n'est pas tout le monde qui peut être envoyé chez soi », constate-t-il.

Le CLSC, explique M. Fontaine, a notamment dû retourner un des trois patients à Notre-Dame — un cas de post-partum difficile ayant viré en phlébite. Il y a de l'inquiétude parmi les infirmières, reconnaît-il, mais le CLSC a proposé d'envoyer sur le terrain des équipes de deux infirmières afin d'apaiser les craintes.

Les CLSC ouverts 60 heures

Par ailleurs, 27 des 30 CLSC montréalais dispensent maintenant leurs services à raison de 60 heures par semaine, en accord avec l'échéancier fixé. Les trois établissements « retardataires » ouvrent leurs portes environ 55 heures. La situation devrait être maîtrisée en septembre, dit-on. Un seul CLSC ouvre pour l'instant le samedi : le CLSC Saint-Louis-du-Parc.

Selon Michèle Doyon, coordonnatrice au Regroupement régional des CLSC de Montréal-Centre, l'accessibilité a maintenant atteint ses limites. « On veut toujours ouvrir sept jours par semaine. Mais pour ouvrir plus d'heures, il faut maintenant plus de personnel et plus d'argent », a-t-elle noté.

Projet spécial pour jeunes mères seules

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Un programme de formation spéciale pour les jeunes femmes assistées sociales qui sont à la tête d'une famille monoparentale sera disponible cet automne, sur une base expérimentale.

La nouvelle a été annoncée hier au ministre des Finances Jean Campeau au moment où il visitait le Centre des femmes de la basse-ville de Québec en compagnie du délégué régional Michel Rivard, député de Limoilou, dans le cadre d'une tournée ministérielle.

Le programme consistera à étirer le nombre de semaines de formation pour les femmes mais à raccourcir le nombre d'heures quotidiennes de formation, afin de permettre à ces femmes bénéficiaires de consacrer plus de temps à leur famille.

Ce projet-pilote n'attend plus que l'aval de la ministre de la Sécurité du revenu, Jeanne Blackburn, pour être mis en place dès septembre dans la région de Québec.

Les bénéficiaires du programme doivent actuellement consacrer un minimum de 20 heures par semaine à des cours de formation. Plusieurs femmes ne peuvent se soumettre à cet horaire car elles sont mères de jeunes enfants.

C'est pourquoi, dans le cadre du projet-pilote, cette formation sera réduite à 12 heures semaines, soit quatre journées à raison de trois heures.

Une quinzaine de participantes âgées de 16 à 30 ans et mères de jeunes enfants seront éligibles la première année. Le programme sera élargi plus tard s'il connaît du succès.

« Il faut faciliter l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des jeunes femmes chefs de familles monoparentales. Ces femmes s'intègrent difficilement au marché du travail et celles qui le tentent décrochent souvent à cause de problèmes de surcharge, d'appauvrissement et de santé », a expliqué une responsable du dossier, Guylaine Paquin, du CLSC-Basse-Ville de Québec.

Uniquement dans la basse-ville de Québec, on évalue que 200 familles monoparentales sont dirigées par des jeunes femmes de 16 à 30 ans. Ces femmes sont peu scolarisées, à faibles revenus et ont de la difficulté à joindre les deux bouts.

Il faut noter que la mise en place de ce projet ne coûtera pas un sou de plus à l'État. Les honoraires des formateurs sont déjà défrayés par le Centre d'emploi Jacques-Cartier, qui fournit également les locaux pour la formation.

On prévoit tout au plus un coût de matériel de 60 $ par participante au programme.

Outre le CLSC-Basse-Ville, le projet a été conçu par une équipe comprenant le Centre des femmes de la basse-ville, un centre de dépannage appelé la Maison Pignon-Bleue, l'Atelier de préparation à l'emploi et le Centre Louis-Jolliet de formation des adultes.

Remise des prix Persillier-Lachapelle

■ Au moment où la grogne se répercute un peu partout au Québec à propos de la fermeture d'hôpitaux dans le cadre du virage ambulatoire, on procédait hier à Québec à la cérémonie de remise des Prix Persillier-Lachapelle 1994.

Jean Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, a ainsi remis les six prix d'excellence et les trois mentions d'honneur aux établissements du réseau et organismes communautaires lauréats, en reconnaissance de l'excellence des soins et des services rendus à la population québécoise.

Dans la catégorie *Qualité-Performance*, le prix va à l'Hôpital de Montréal pour enfants, tandis que dans la catégorie *Personnalisation des soins et des services*, il va au Centre hospitalier Pierre-Boucher. Dans la catégorie *Prévention-Promotion de la santé et du bien-être*, le CLSC de la Haute-Yamaska a été honoré.

Les organismes communautaires honorés sont, dans la catégorie *Prévention-Promotion de la santé et du bien-être*, La Maison des enfants de l'île de Montréal et, dans la catégorie *Soutien aux groupes les plus vulnérables*, Croissance Travail. Dans la catégorie *Soutien à la famille*, le Cercle polaire a décroché le prix.

Les organismes communautaires lauréats des mentions sont, dans la catégorie *Prévention-Promotion de la santé et du bien-être*, le Centre Sida Amitié, dans la catégorie *Soutien aux groupes les plus vulnérables*, le Centre des femmes de Montréal.

Dans la catégorie *Soutien à la famille*, a été honoré le Carrefour des femmes du Grand Lachute.

Le ministre, pour qui c'était une première, a souligné combien il était heureux d'avoir cette occasion de rendre personnellement hommage aux gens qui travaillent dans les établissements et organismes communautaires du réseau des affaires sociales.

En plus de plaques commémoratives à l'effigie du docteur Persillier-Lachapelle, les gagnants des prix d'excellence recevaient une bourse de 15 000 $ et les lauréats d'une mention d'honneur, une bourse de 5000 $.

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 95-06-06

1	2	5	6	8
13	19	25	28	38
45	47	49	50	53
55	56	61	62	64

Prochain tirage: 95-06-07

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Vous transportez les Atomes de Saint-Pacôme ?

Pontiac Trans Sport SE 1995

17 995$* ou 269$/mois** [pour 36 mois]

- Moteur 6 cylindres, 3,1 litres
- Sac gonflable
- Freins antiblocage (ABS)
- Panneaux de carrosserie en polymère
- Poutrelles de sécurité latérales
- et beaucoup plus !

PONTIAC BUICK GMC GM

Personne ne vous en offre autant !

GARANTIE TOTAL — Assistance ROUTIÈRE — GM TD

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock, spécialement équipés. Photo à titre indicatif seulement. Transport (745 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 495 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 325 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. †L'Assistance Routière et la Garantie GM Total[MC] sont offertes sur les modèles Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Votre père mérite rien moins qu'un chapeau Tilley...

Reconnu comme étant *« le meilleur et le plus pratique chapeau de plein air au monde »*, le chapeau Tilley flotte, s'attache, protège contre le soleil, est à l'épreuve de l'eau et de la moisissure, ne rétrécit pas *(lavable à la machine)* et est ***garanti à vie contre l'usure.*** Toutes les tailles disponibles, accompagné d'un manuel d'instructions de quatre pages, **ET il es assuré contre la perte !** Les T3, 48 $ et plus. *Satisfaction garantie.*

EMBALLAGE-CADEAU GRATUIT !

Tilley Endurables
158, ave. Laurier Ouest
272-7791

TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

Les disparus de Tourelle demeurent introuvables

Presse Canadienne

TOURELLE

■ L'énigme entourant la disparition du couple Vallée-Servant, de Tourelle, en Gaspésie, vu pour la dernière fois dans la soirée du 28 mai, demeure entière. Tandis que la Sûreté du Québec, à la recherche d'informations plus concluantes, lance un autre appel à la population, la famille des disparus voit ses espoirs de les revoir vivants s'amenuiser de jours en jours.

« Il y a toujours de l'espoir, a laissé tomber hier Martin Ross, porte-parole de la famille Vallée-Servant. Mais plus les jours passent, plus l'espoir diminue. » La famille rappelle qu'elle offre toujours une récompense à quiconque pourra transmettre des informations pouvant permettre de retrouver Victorien Vallée, 61 ans, et Claudette Servant, 55 ans, ou mener à la trace de suspects.

M. Ross s'est dit satisfait de la mobilisation de la population gaspésienne et des efforts déployés pour retrouver son oncle et sa tante. La semaine dernière, environ 150 personnes ont pris part à une battue le long de la berge du fleuve Saint-Laurent et à l'intérieur des terres, dans le territoire compris entre Cap-Chat et Marsoui.

Jusqu'à maintenant, les recherches de la population et des policiers ont été vaines. Depuis l'appel à tous lancé par la famille Vallée-Servant jeudi dernier, la Sûreté du Québec a reçu une soixantaine d'appels de citoyens et chaque information a été vérifiée en profondeur. Sans résultat.

L'automobile du couple a été retrouvé à environ 800 mètres à l'ouest du havre de pêche de Tourelle, au bout d'un chemin sans issue longeant la grève.

Des prélèvements sanguins ont été effectués par la direction des expertises judiciaires au domicile du couple et dans leur automobile abandonnée. La police n'a cependant pas révélé si le sang est celui de M. Vallée, de Mme Servant ou d'une tierce personne.

PHOTO REUTER

Il y avait foule hier à l'extérieur du palais de justice où se déroule le procès de Paul Bernardo.

« Je ne sais pas comment votre femme peut vivre avec vous »

Presse Canadienne

TORONTO

■ Un cri de douleur marqué par l'angoisse et d'interminables excuses de Kristen French à Paul Bernardo sont suivis d'une marque finale de défi envers son tortionnaire dans un vidéo présenté hier au procès pour meurtre de ce dernier qui se déroule à Toronto.

« Je ne sais pas comment votre femme peut supporter de vivre avec vous », s'écrie l'étudiante de 15 ans après que Bernardo traite d'idiote son ex-conjointe, Karla Homolka.

« Ferme-la », lui lance Bernardo. Et c'est la fin de l'enregistrement.

Les procureurs affirment que Bernardo a violé une dernière fois sa captive, puis qu'il l'a étranglée avec un câble électrique peu après qu'on arrête de filmer.

Bernardo se livre à des actes sexuels de plus en plus douloureux sur la jeune Kristen après qu'elle eut provoqué sa colère.

« Qu'est-ce que tu dis ? », demande-t-il.

« Je suis désolée, répond-elle, d'avoir dit que vous étiez un con et un saligaud. »

Et par la suite : « Je suis vraiment désolée. Je sais que je n'aurais pas dû le faire et je suis heureuse que vous ne me punissiez pas pour ça ».

Kristen French répète qu'elle est désolée au moins une douzaine de fois, la voix tremblante et le souffle entrecoupé.

« Je vous aime, maître », dit-elle en pleurnichant lorsque son tortionnaire l'exige. « Vous êtes si puissant », et « Êtes-vous content, maître ? »

Les spectateurs sont demeurés figés dans leurs fauteuils en entendant le long cri déchirant de l'adolescente par-dessus le rythme martelé de la musique rap sur le vidéo.

Les jurés, qui doivent visionner et écouter les vidéos, étaient assis, l'air stupéfait, durant la projection. Un des hommes faisant partie du jury fixait des yeux Bernardo alors que l'accusé ne quittait pas des yeux son propre appareil de télévision dans le box des prisonniers.

La petite Kristen est menottée et ses pieds sont liés durant les dernières minutes de l'enregistrement, un côté de sa tête touchant le sol, a dit le sergent Gary Beaulieu en cour.

Mais elle se tourne et sourit à la caméra au moins trois fois, apparemment obéissant aux ordres de Bernardo ou Karla Homolka, ajoute M. Beaulieu.

Le procès a attiré une foule de curieux qui se sont présentés de bonne heure hier au tribunal du centre-ville, même si beaucoup de spectateurs ont quitté les lieux parce qu'ils se sentaient mal.

Le juge Krever se demande si la Croix-Rouge n'a pas d'abord voulu économiser

Presse Canadienne

TORONTO

■ Le président de la Commission d'enquête sur l'approvisionnement en sang s'est demandé hier si la Croix-Rouge n'avait pas distribué des produits sanguins potentiellement dangereux par souci d'économie, bien qu'elle eût pu recourir à des stocks plus sûrs.

« Certaines des lettres que nous avons lues laissent croire (...) qu'à cause de cette préoccupation à l'égard des coûts, vous deviez épuiser les produits non chauffés », a déclaré le juge Horace Krever.

L'un des avocats des hémophiles, David Harvey, a soumis à la commission un document de la Croix-Rouge daté du 21 novembre 1985. L'auteur de la lettre demandait si l'organisme, qui devait cesser d'utiliser du sang non chauffé après le 1er juillet 1985, devait radier de ses livres jusqu'à 700 000 $ de sang potentiellement contaminé qu'il n'avait pas encore employé.

Le juge Krever a dit y voir une allusion à quelque inquiétude comptable.

« D'aucuns s'inquiétaient de ce qui pourrait se produire advenant le cas où (les stocks) seraient radiés des livres ou si quelqu'un devait les avoir sur les bras », a-t-il déclaré.

Le docteur Roger Perrault, qui était responsable de l'approvisionnement en sang à la Croix-Rouge dans les années 1980, quand des milliers de Canadiens ont été infectés par les virus du sida et de l'hépatite C à la suite de transfusions sanguines, a répliqué que l'argent n'était nullement en cause.

Les hémophiles accusent la Croix-Rouge d'avoir distribué du sang contaminé en 1985 lorsqu'elle s'est empressée de se départir de produits sanguins non chauffés.

Le traitement du sang par la chaleur peut tuer les virus du sida et de l'hépatite C.

Une ampoule moyenne de sang chauffé se détaillait à 32 $ en 1985 alors que celle du sang non traité se vendait 25 $.

Les victimes, leurs avocats et la Société canadienne d'hémophilie soutiennent que la Croix-Rouge a voulu faire des économies en se débarrassant de produits sanguins dangereux alors que ses tablettes regorgeaient de produits sûrs.

« Ils se préoccupaient davantage de leur budget que de la vie des hémophiles », a déclaré Durhane Wong-Rieger, président de la société.

La Croix-Rouge a reçu l'ordre de cesser d'approvisionner les hôpitaux en sang non chauffé dès le 1er juillet 1985.

La commission a appris hier que, deux semaines avant cette date, la Croix-Rouge a envoyé 98 ampoules de sang non chauffé à l'Hôpital pour enfants de Toronto, bien qu'elle disposait alors de 50 000 ampoules de sang non contaminé.

Un hôpital pour enfants de Toronto a été approvisionné en sang potentiellement mortel

Presse Canadienne

TORONTO

■ La Croix-Rouge a approvisionné un hôpital pour enfants en sang potentiellement mortel même si elle avait en sa possession du sang sûr, a-t-on appris lundi à Toronto lors de l'enquête sur le sang contaminé.

La Croix-Rouge a en effet expédié 98 ampoules de sang non chauffé à l'Hôpital pour enfants de Toronto le 13 juin 1985 alors qu'elle disposait de presque 50 000 ampoules de sang traité à la chaleur, démontrent des documents déposés lundi devant le juge Horace Krever, qui dirige l'enquête sur le sang contaminé.

Le traitement à la chaleur du sang permet de détruire le virus du sida qui s'y trouve.

Il fut ordonné à la Croix-Rouge de retirer tous les produits qui n'avaient pas été chauffés le 1er juillet 1985. Mais l'organisme responsable de la distribution du sang au Canada disposait de deux mois pour effectuer la transition entre des produits du sang potentiellement mortels et des produits sûrs.

Le porte-parole de la Croix-Rouge, Ken Mews, a déclaré pour sa part à l'extérieur de la salle d'audiences que rien ne prouvait que les produits du sang non traités à la chaleur ont effectivement servi à traiter des enfants.

La description des autopsies fait tressaillir O.J.

Associated Press

LOS ANGELES

■ O.J. Simpson a tressailli hier lorsqu'un coroner a entrepris de décrire dans les moindres détails les autopsies pratiquées sur les deux victimes, donnant ensuite l'impression d'avoir le souffle entrecoupé et levant les yeux vers le plafond lorsque le témoin a commencé à parler de l'examen des sous-vêtements de son ex-épouse.

L'ancienne vedette de football, qui a demandé à quitter la salle d'audience lorsque les jurés examineront les photographies des autopsies, a été tenu de demeurer à sa place lorsque le coroner du comté de Los Angeles, le docteur Lakshmanan Sathyavagiswaran, a témoigné au sujet des autopsies dont on a déjà admis qu'elles comportaient des erreurs.

Le coroner a déclaré ne pas avoir été au courant du fait que le docteur Irwin Golden avait déjà commis des erreurs lorsqu'il lui a demandé de pratiquer les autopsies sur les cadavres de Nicole Brown Simpson et Ronald Goldman. Il a ajouté qu'il avait confiance en lui, le pathologiste ayant par le passé pratiqué des autopsies dans d'autres affaires célèbres comme, par exemple, les meurtres de Jose et Kitty Menendez.

Le juge de la Cour supérieure Lance Ito a indiqué que les représentants de la défense et de l'accusation avaient conclu un accord sur la façon dont Simpson sera autorisé à s'absenter : les procureurs avertiront Simpson lorsqu'ils s'apprêteront à montrer des photos troublantes et on lui permettra de sortir pendant que les jurés ne seront pas dans la salle d'audience.

Hier, Simpson a continuellement changé de posture dans son fauteuil et a poussé de longs soupirs lorsque M. Lakshmanan a raconté comment lui-même et l'expert de la défense, le docteur Michael Baden, ont examiné à deux reprises les culottes de Mme Simpson, en juin et en mars, en se servant d'une lampe à rayons ultraviolets pour déceler les taches.

Simpson a aussi sursauté lorsque le procureur Brian Kelberg a projeté sur le grand écran une photo des ongles ensanglantés de Mme Simpson, qui avaient été arrachés de son cadavre. Il a ensuite fixé des yeux le plafond pour éviter de regarder l'écran.

Le témoignage du coroner, retardé par les derniers incidents au sein du jury, a repris avec de nouveaux jurés qui occupaient les sièges libérés lundi par un Noir et une Hispanique accusés d'inconduite. Il s'agissait des 9e et 10e jurés congédiés depuis le début du procès. Il ne reste plus que deux suppléants, ce qui augmente les risques d'annulation du procès par manque de jurés.

Les nouveaux jurés sont deux femmes noires dans la vingtaine. L'arrivée des deux femmes porte à neuf le nombre de Noirs faisant partie du jury, les trois autres étant deux femmes blanches et un Hispanique.

ALCOOL DROGUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER.
PAUL AQUIN
ET SON PERSONNEL
(514) 229-3426
TÉLÉCOPIEUR
229-7882
DEPUIS 1978
C0002-330
PAVILLON GRAND ÉLAN
4171, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) J0R 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ÉLAN À MONT-ROLLAND

PROBLÈMES DE RONFLEMENTS ?
LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER PAR LE TRAITEMENT AU LASER
CLINIQUE DU RONFLEMENT
WEST ISLAND
TÉL.: (514) 630-7839

AILES
LES AILES DE LA MODE
ÉPARGNEZ 20% À 50%
SUR NOTRE COLLECTION MODE POUR FEMMES
Marchandises sélectionnées incluant :
PETER NYGARD • ELLEN TRACY • RALPH / RALPH LAUREN • EMANUEL / EMANUEL UNGARO • JONES NEW YORK • ANNE KLEIN II • K.S. / STEILMAN • LIDA BADAY • AILES COLLECTION • COMPANY • BOF • COUNTRY BY JAX • JACKPOT • MONDI • CK / CALVIN KLEIN • J.H. COLLECTIBLES • K.L. BY KARL LAGERFELD
L'AUTRE CÔTÉ DE LA MODE
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD
(514) 672-4537

URGENCE COPIES 523-2-911
79¢ PHOTOCOPIE COULEUR DIGITALE KODAK 8½ x 11
PHOTOCOPIE N/B DUPLICATEUR KODAK 8½ x 11 (prix basé sur quantité) 2.5¢
NOUVEAUX SERVICES
IMPRESSION SUR T-SHIRT
FAIRE-PART
INFOGRAPHIE/GRAPHISME
PHOTOCOPIE COULEUR À PARTIR DE: DIAPOSITIVE DISQUETTE
URGENCE COPIES 523-2-911

COPIE RAPIDE MTL 523-2914
1000 CARTES D'AFFAIRES
NOIR SUR BEIGE
~~65$~~ POUR 9,95$
PRÊT À PHOTO (PAP)
COPIE RAPIDE MTL 523-2914

La CSN prône l'inclusion d'une clause sociale dans tout accord de libre-échange

LIA LEVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Tant les patrons que les travailleurs d'ici ont intérêt à ce que des normes sociales exigeantes soient intégrées dans l'accord de libre-échange pour les Amériques.

C'est l'opinion qu'a défendue hier le président de la CSN Gérald Larose devant le Conseil des relations internationales de Montréal.

Ces clauses sociales peuvent protéger des droits fondamentaux comme l'interdiction de faire travailler des enfants, des normes en matière de santé et sécurité du travail, le droit de se syndiquer, le droit de négocier collectivement, etc.

Selon le président de la Confédération des syndicats nationaux, l'inclusion d'une clause sociale dans les accords commerciaux est non seulement souhaitable pour les travailleurs, mais elle l'est aussi pour les entreprises du Québec et du Canada, afin d'éviter le « dumping social ».

Le « dumping social » consiste en un déplacement des capitaux provenant de pays à protection sociale élevée vers des pays à protection sociale faible, afin de profiter des coûts de production moindres.

Pour M. Larose, cet élargissement de normes de travail fondamentales permettrait de « niveler le terrain de jeu » en établissant des conditions semblables dans les pays qui participent à une zone de libre-échange, équilibrant ainsi les forces en présence.

Cela peut même favoriser la capacité concurrentielle des entreprises, soutient-il, « dans la mesure où les autres pays du continent appliquent chez eux le respect de certains droits fondamentaux qu'on applique chez nous sans broncher depuis belle lurette ».

Élargissement de l'ALENA

M. Larose fait valoir qu'à l'OCDE et à l'Organisation internationale du travail, des discussions ont déjà permis de définir la clause sociale en se fondant sur sept conventions : égalité de rémunération entre les hommes et les femmes, âge minimum pour l'emploi, interdiction du travail forcé, droit d'organisation et de négociation collective et autres.

La perspective de l'élargissement de l'ALENA vers le Chili et l'éventualité d'une zone de libre-échange des Amériques entre 34 pays consituent « une occasion propice » pour faire mousser l'inclusion de cette clause sociale, croit M. Larose.

« Tout progrès sur le plan social réalisé au niveau du continent aura des répercussions au niveau mondial », estime-t-il.

Après s'être adressé aux membres du Conseil des relations internationales de Montréal, M. Larose allait encourager les travailleurs de la minoterie Ogilvie, en conflit depuis maintenant un an.

Ces derniers revendiquent l'adoption d'une loi anti-scabs au niveau fédéral.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Le président de la CSN, Gérald Larose, s'est adressé hier aux travailleurs de la minoterie Ogilvie en conflit depuis maintenant un an.

Réunion « de toute urgence » sur les mises à pied chez GM

MARC THIBODEAU

■ Les 225 emplois indirects qui seront touchés par l'abolition prochaine d'un quart de travail à l'usine de General Motors du Canada à Boisbriand pourraient être préservés en profitant des surplus de demande que connaîtraient éventuellement d'autres entreprises oeuvrant dans le domaine des transports.

C'est du moins ce qu'espèrent les membres de l'exécutif de la table de concertation sur le transport terrestre ainsi que les sous-traitants de l'usine Boisbriand, qui avaient été réunis hier « de toute urgence » à Montréal par le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, Daniel Paillé, afin d'identifier les moyens de limiter l'impact de la décision de GM sur les emplois.

« Nous espérons que certaines entreprises connaîtront une demande acrrue et pourront transférer une partie de leurs achats vers les fournisseurs touchés, de façon à sauver des emplois », a dit hier à l'issue de la réunion le président de la table de concertation, Yvon Lafortune.

Ce sont finalement 1143 emplois à l'usine de Boisbriand qui seront affectés par l'abolition du quart de travail, auxquels viennent s'ajouter 225 emplois indirects qui sont répartis au sein de six entreprises. Le ministre Paillé a indiqué qu'il fallait s'attaquer en priorité à ces derniers postes puisque les personnes mises à pied restent au service de GM.

Comment peut-on diminuer le nombre de lits et du même coup accueillir plus de patients?

D'abord, en utilisant plus efficacement les lits existants. En effet, à Montréal, plusieurs lits d'hôpitaux servent présentement à des patients nécessitant des soins de longue durée. Or, ces patients seraient beaucoup mieux servis s'ils étaient transférés de l'hôpital à un centre spécialisé. On libérerait ainsi plus de 200 lits qui pourraient accueillir, chacun, 50 fois plus de patients par année. À cette mesure s'ajoute le fameux virage ambulatoire. Il consiste notamment à réduire le temps nécessaire à l'hospitalisation tout en augmentant les soins à domicile. Une pratique qui fait l'affaire de plusieurs. À titre d'exemple, l'année dernière, 65 000 personnes ont bénéficié d'une chirurgie d'un jour, et ce nombre pourrait encore augmenter. Voilà des mesures concrètes parmi de nombreuses autres qui rendront plus efficace le réseau montréalais de la santé, tout en améliorant la qualité des soins. Si vous souhaitez en savoir davantage, appelez-nous.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL-CENTRE
286-5618
Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

On se refait une santé

Le gourou et six membres de la secte Aoum accusés de meurtre

Agence France-Presse

TOKYO

■ Le gourou Shoko Asahara et six autres membres de la secte Vérité suprême d'Aoum ont été officiellement inculpés pour meurtre et tentative de meurtre par le parquet de Tokyo après l'attentat terroriste au gaz sarin dans le métro de la capitale japonaise le 20 mars.

Arrêté par la police le 16 mai, Shoko Asahara, un ancien acuponcteur de 40 ans qui se présente comme le Bouddha réincarné, a commencé par clamer son innocence mais refuse depuis de répondre aux questions des enquêteurs.

Plusieurs de ses lieutenants sont cependant passés aux aveux, permettant à la police de réunir des preuves sur le rôle clé joué par le gourou dans la préparation de l'attentat du métro et de reconstituer la journée tragique du 20 mars qui restera gravée dans les mémoires pendant longtemps au Japon.

Les six autres inculpés sont le ministre des services de renseignement de la secte, Yoshihiro Inoue, 25 ans, considéré comme le chef du commando qui a répandu le gaz dans le métro, Toru Toyada 27 ans, Kenichi Hirose, 30 ans, Masato Yokoyama, 31 ans, Kiyotaka Tonosaki, 31 ans et Shigeo Sugimoto, 35 ans.

Neuf autres responsables de la secte ont été inculpés de préparation de meurtre pour avoir participé à l'installation des laboratoires chimiques, à l'achat des substances nécessaires et à la fabrication du gaz sarin. Ils n'ont cependant pas pris part à l'attentat lui-même.

Du gaz sarin avait été répandu le 20 mars dans cinq rames de métro convergeant vers la station de Kasumigaseki desservant le quartier des ministères à Tokyo, tuant 12 personnes et en

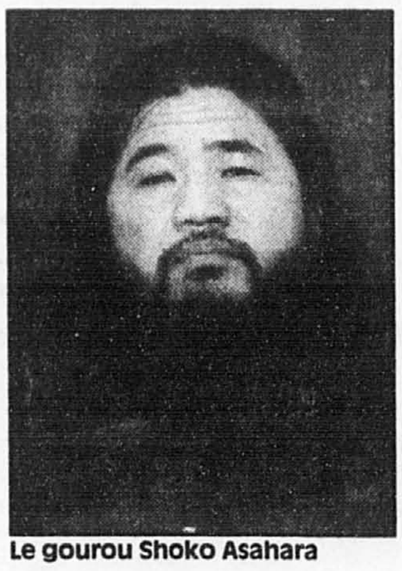

Le gourou Shoko Asahara

intoxiquant 5500 autres.

Poursuivis pour meurtre, les sept inculpés risquent théoriquement la peine de mort mais, de l'avis unanime des juristes, leur procès promet d'être l'un des plus compliqués et les plus longs de l'après-guerre au Japon.

Quarante et un dirigeants de la secte au total ont fait l'objet d'un mandat d'arrestation dans le cadre de l'enquête ouverte après l'attentat. Sept sont toujours en fuite.

L'ouverture de leur procès n'est pas attendu avant l'automne ou même plus tard, affirme l'agence Jiji Press.

Plusieurs cadres de la secte ont expliqué aux enquêteurs après leur arrestation comment ils avaient eux-mêmes pris part à l'attentat.

Le docteur Ikuo Hayashi, 48 ans, le ministre des soins, avait décrit comment il avait transporté des sachets en plastique contenant du sarin dans les wagons du métro, puis comment il les avaient percé dans un wagon bondé à l'aide d'un parapluie.

L'enquête de la police entamée le 22 mars par des perquisitions dans les nombreux locaux d'Aoum a également permis d'établir que six disciples de Shoko Asahara sont impliqués dans un premier attentat meurtrier au sarin dans la petite ville de Matsumoto, dans les Alpes japonaises qui fit sept morts et 600 intoxiqués le 27 juin 1994.

Les noms de plusieurs dirigeants de premier plan de la secte n'apparaissent pas dans la liste des inculpés, en particulier celui du ministre des soins Hayashi dont les dépositions avaient été cruciales pour permettre l'arrestation du gourou.

Le ministre de l'Intérieur Hiromu Nonaka a informé hie le Premier ministre Tomiichi Murayama du fait que les fidèles encore recherchés ne possédaient plus désormais de sarin utilisable.

La crainte d'un nouvel attentat par des disciples voulant se venger de l'arrestation de leur maître est, pour certains analystes, une raison expliquant la lenteur de l'enquête avant l'arrestation de Shoko Asahara.

Ce dernier, à demi-aveugle, pesait 96 kg le jour de son arrestation. Il a depuis perdu 8 kg en raison du jeûne qu'il observe un jour sur deux dans la cellule spéciale qui lui est réservée, affirme la presse. Comment pouvez-vous imaginer qu'un homme aveugle comme moi ait pu commettre un tel acte, avait-il dit à la police après son arrestation.

Les dirigeants de la secte sont également poursuivis pour plusieurs enlèvements, dont celui en 1989 d'un avocat qui conseillait les familles des membres de la secte, Tsutumi Sakamoto, sa femme et leur enfant d'un an.

Selon des aveux récents d'un membre de la secte sous les verrous, la famille Sakamoto aurait été tuée lors de sa séquestration.

En bref

RECORD AMÉRICAIN DANS L'ESPACE

■ L'astronaute Norman Thagard a battu hier le record américain de durée dans l'espace après avoir passé près de trois mois à bord de la station russe *Mir*. Le record (84 jours, une heure et 16 minutes) avait été établi par trois astronautes à bord de *Skylab* en 1974. Il devrait être largement amélioré car Thagard, qui en est à sa cinquième mission dans l'espace, ne regagnera pas la Terre avant début juillet. Cette performance, célébrée par la NASA, ne devrait pas impressionner outre mesure les Russes : l'un de leurs cosmonautes, Valery Polyakov, est rentré au mois de mars après avoir passé 439 jours dans l'espace.

NOUVELLE SOUCHE DE PESTE

■ Une nouvelle souche ou variant de l'agent de la peste, une bactérie dénommée *Yersinia pestis*, est à l'origine de l'épidémie de peste qui a tué 60 personne à l'ouest de l'Inde, l'an dernier, selon des scientifiques indiens et français. En septembre, une épidémie de peste pulmonaire apparaissait dans la ville portuaire de Surat, à l'ouest du pays, succédant à une épidémie de peste bubonique survenue dans le district de Beed. Le diagnostic avait été établi sur des examens sanguins (présence d'anti-corps marquant le contact des individus avec le bacille pesteux), mais c'est l'isolement de *Yersinia pestis*, à partir de malades atteints de la forme pulmonaire, plus contagieuse et plus dangereuse, qui a démontré qu'il s'agissait bien de la peste, selon une scientifique français qui a contribué avec des confrères russes à apporter cette preuve. Soit il s'agit d'une bactérie qui a subit une mutation sur place, soit c'est une souche variante provenant d'une autre région d'Inde ou d'ailleurs, selon le docteur Elisabeth Carniel, du Centre de référence français de la peste de l'Institut Pasteur (Paris).

SAKHALINE : 1380 MORTS

■ Le dernier bilan du tremblement de terre qui a ravagé la petite cité ouvrière de Neftegorsk, au nord de l'île extrême-orientale de Sakhaline, se monte désormais à 1 380 morts et 406 blessés, a annoncé hier le ministre délégué aux Situations d'urgence, Serguei Choigou. Le précédent bilan, établi quelques heures plus tôt, faisait état de 1 260 morts et 406 blessés. S'adressant aux journalistes lors d'une conférence de presse, Serguei Choigou a précisé que seuls 761 corps avaient pu etre identifiés. L'identification est rendue difficile par le fait que les 2977 habitants de Neftegork, surpris dans leur sommeil dans les premières heures de la matinée du dimanche 28 mai, ne portaient pas leurs papiers d'identité sur eux. D'une magnitude d'au moins 7,5 sur l'échelle ouverte de Richter, le séisme a détruit la petite cité à 80 p. cent. Aucun survivant n'a été retrouvé dans les décombres de Neftegorsk depuis vendredi et les secouristes s'attendent à ce que le bilan final de la catastrophe avoisine les 2000 morts.

INTEGRA RS 95

24 MOIS

CLIMATISEUR GRATUIT SUR INTEGRA 95**

** T.T.P. EN SUS. Comptant ou échange 2 500 $. Valeur résiduelle garantie. 38 000 km inclus.

À PARTIR DE 295 $* PAR MOIS

**Modèles RS 4 portes

ANJOU - MONTRÉAL
GALERIES ACURA
7100, MÉTROPOLITAIN EST ANJOU, MONTRÉAL
TÉL.: 354-8811

LAVAL - RIVE-NORD
ACURA PLUS
255, BOUL. DE LA SEIGNEURIE BLAINVILLE
TÉL.: 435-4455

500 $ de + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES !

CIVIC 95

20 en stock ! CLIMATISEUR GRATUIT SUR ACCORD LX 95

Téléphonez-nous !

CIVIC 4 portes* ACCORD V-6 48 mois 5,8%**

ÉDITION SPÉCIALE INCLUANT 2000 $ D'ACCESSOIRES GRATUITS DONT L'AIR CLIMATISÉ

*24 mois 5,8%, 36 mois 6,8%, 48 mois 7,8%. TOUS MODÈLES CIVIC 4 PORTES. **Sur approbation de crédit.

HAMEL HONDA

130, RUE DUBOIS, ST-EUSTACHE (voie de service de la 640)

491-0440 Mtl: 875-1919

OUVERT JUSQU'À 21 H LUNDI AU VENDREDI

500 $ DE + POUR VOTRE ÉCHANGE TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

Matelas BONHEUR

VOUS EMMÉNAGEZ ?

PRIME 1 PAS DE TPS — PAS DE TVQ

PRIME 2 LIVRAISON GRATUITE

PRIME 3 BASE DE LIT GRATUITE

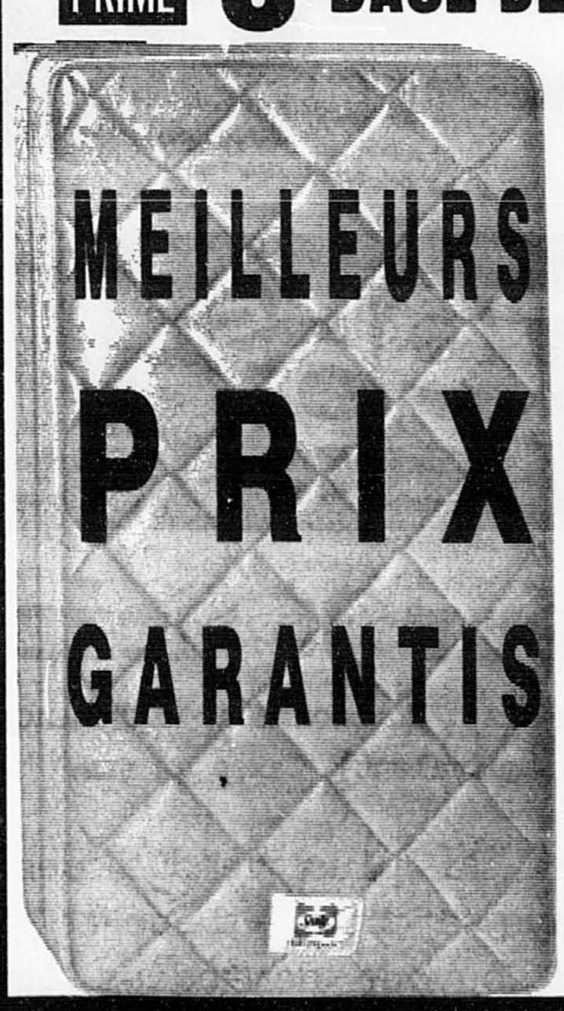

PERFECT SLEEPER EXTRA FERME
599 $ Ensemble double
699 $ Ensemble grand
949 $ Ensemble très grand
Ensemble simple..... 479 $

POSTUREPEDIC EXTRA FERME
499 $ Ensemble double
599 $ Ensemble grand
839 $ Ensemble très grand
Ensemble simple..... 399 $

ENCHANTED NIGHTS
399 $ Ensemble double
499 $ Ensemble grand
Ensemble simple..... 349 $

SERTA-PEDIC
369 $ Ensemble double
449 $ Ensemble grand
Ensemble simple..... 299 $

ORTHOPÉDIQUE DE LUXE
299 $ Ensemble double
349 $ Ensemble grand
Ens. simple.... 249 $

ORTHOPÉDIQUE
219 $ Ensemble double
Ens. simple.... 169 $

MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE DE MIDI À 17 h.

Sealy Posturepedic

30 Nuits CONFORT GARANTI

Serta PERFECT SLEEPER

Nous fabriquons le meilleur matelas au monde.

LES MATELAS PEUVENT ÊTRE ACHETÉS SÉPARÉMENT DÉTAILS EN MAGASIN

Heures: Lun. au merc. de 10 h a 18 h. Jeu. et ven. de 10 h à 21 h. Sam. 9 h à 17 h.

1440, Fleury Est, Montréal, 388-9077
64, St-Jean-Baptiste, Châteauguay, 691-4240
665, boul. des Laurentides, Saint-Antoine, 1-800-701-7366
15634, boul. Gouin O., Pierrefonds, 620-7155
2071, Victoria, Saint-Lambert, 923-4321
5870, Métropolitain E. sortie Lacordaire, 251-5300
1958, Le Corbusier, Laval, 687-7880
5201A, Sherbrooke Ouest, Westmount - N.D.G., 369-1860 Metro Vendôme

NOUVELLES SUCCURSALES
1744, rue Dollard, LaSalle, 595-5356
5164, av. du Parc (près rue Laurier), 278-4527

Planifiez votre forfait vacances d'été ! Appelez RSVP au 1 800 363-1990 ou votre agence de voyages.

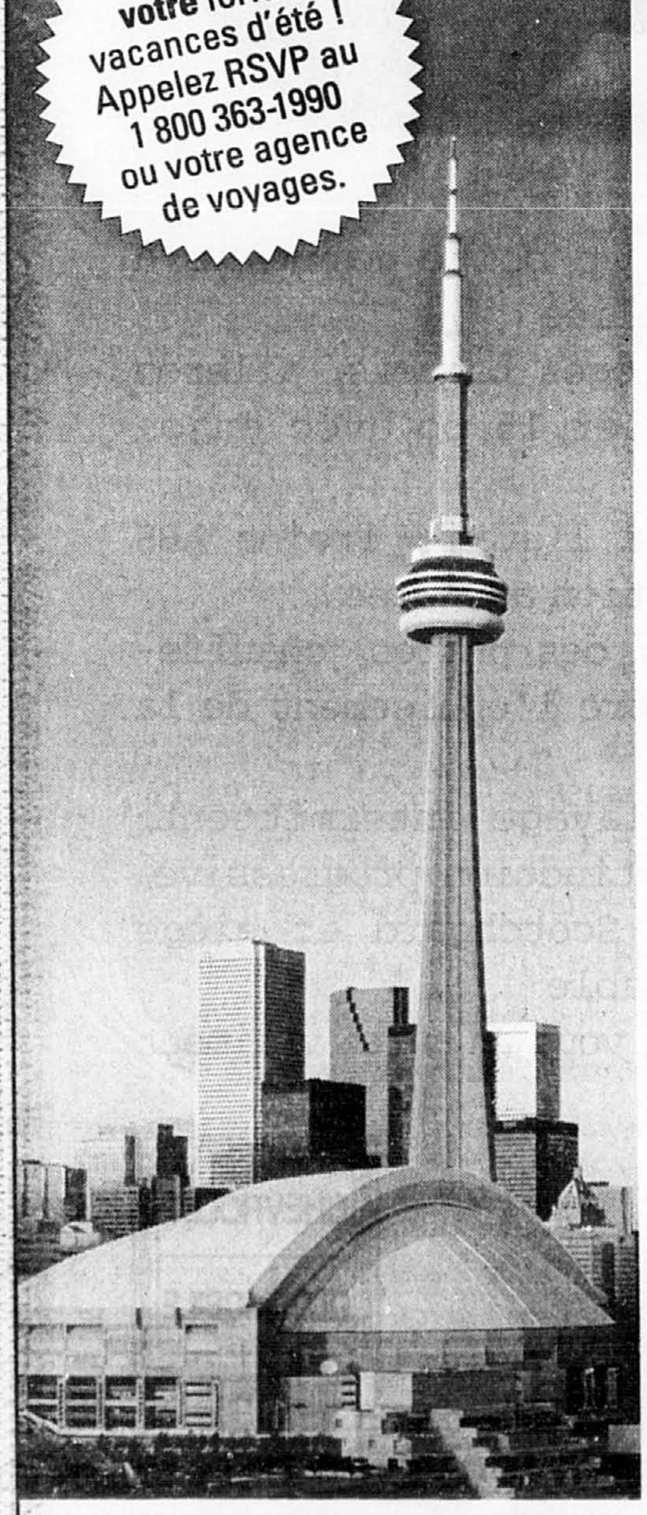

Faites-vous plaisir. Prenez le train pour Toronto.

Les Blue Jays. Les très rares lions blancs, au Metro Zoo. Paramount Canada's Wonderland et Ontario Place. Sans oublier les grandes comédies musicales telles The Who's Tommy et Sunset Blvd. Toronto offre une foule d'activités vibrantes. Et si vous composez le 1 800 268-3736, vous découvrirez d'autres fantastiques destinations et attractions partout en Ontario. Tout comme de plus en plus de voyageurs avisés découvrent que le train, c'est la façon confortable, abordable et facile de s'y rendre.

Détendez-vous en classe économique. Ou choisissez la première classe VIA 1, laissez-vous choyer par son service attentionné et savourez les délicieux repas qui ont fait sa réputation. Sans vous en rendre compte, vous serez déjà à Toronto. Frais et dispos, comme seuls les trains de VIA Rail[MC] vous le permettent.

Pour plus de renseignements et pour recevoir votre brochure RSVP de Toronto, composez le 1 800 363-1990. Tout sera mis en oeuvre pour faire de votre séjour un voyage de première classe.

RSVP 1 800 363-1990 VACANCES PLUS

TORONTO RECONNAÎT VISA

TOURISME ONTARIO

VIA

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

MD Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
MC Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Nouvelle Cavalier Z22. Faites le plein d'options sans vous vider les poches.

12 795$*

229$/mois** sur 36 mois

***Transport (595 $) et taxes en sus. **En location. Versement initial de 2 000 $ (ou échange équivalent). Taxes en sus.**

- Prenez la voiture la plus vendue des 5 dernières années au pays, ajoutez – de série – les options les plus souvent demandées et vous obtenez... la nouvelle Cavalier édition spéciale Z22.
- Moteur 2,2 litres et boîte manuelle à 5 rapports avec surmultipliée
- Vitres teintées, sièges baquets, aileron arrière et roues en acier 15 po avec enjoliveurs stylisés
- 2 sacs gonflables à l'avant, freins ABS aux quatre roues et direction assistée
- Avertisseur d'oubli des phares, chauffe-moteur et protection contre l'épuisement de la batterie
- Essuie-glace à balayage intermittent, éclairage d'accueil à extinction progressive, tissu intérieur traité Scotchgard et siège arrière à dossier rabattable
- Avec la Cavalier Z22, vous en aurez vraiment pour votre argent!

GENERAL MOTORS GARANTIE TOTAL 3 ANS / 60 000 km - SANS FRANCHISE

Assistance ROUTIÈRE 24 HEURES

GM Utilisez vos primes de La Carte GM à l'achat de votre véhicule GM neuf.

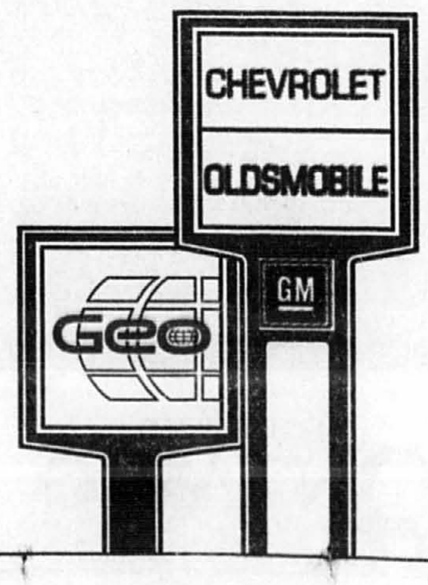

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet, Geo, Oldsmobile du Québec

*P.D.S.F. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 300 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. 'L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL[MD] sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.